
TROP RAPIDE OU TROP LENTE? LA CONVERGENCE DU CYCLE DE VIE DES FEMMES MAGHREBINES VERS LE MODÈLE EUROPÉEN

Kristian Orsini et Salimata Sissoko

«Le rôle des ménages dans la croissance économique demeure en outre contraint par les normes sociales, l'inégalité dans les relations de genre, le déficit de la protection sociale versus l'intensité de la solidarité familiale et l'insuffisance de l'infrastructure physique locale. Ces contraintes affectent l'investissement dans le capital humain, la productivité, l'épargne ainsi que la maîtrise de la fécondité et le rôle pivot de la femme, chaînon familial caractérisé par sa fragilité et sa vulnérabilité aux divers dénuements. Elles contribuent à la sous utilisation des ressources humaines, à l'alourdissement des disparités sociales et spatiales, à la reproduction des formes humaines et monétaires de la pauvreté, et finissent par handicaper le rôle d'une large frange de la population dans le processus de développement et de croissance économique »¹.

1.1 INTRODUCTION

Des changements importants ont eu lieu dans les sociétés maghrébines dans les années qui ont suivi leurs indépendances et encore davantage dans les vingt dernières années. L'Algérie, la Tunisie et le Maroc ont montré des dynamiques différentes de modernisation et de transition économique, au point que parler des pays du Maghreb en général ne nous semble pas toujours justifié, de même que d'un autre côté, des différences significatives marquent encore les pays de l'Union européenne entre eux.

Cependant un phénomène qui a intéressé les pays du Maghreb comme les pays de l'UE, bien qu'avec des niveaux d'intensité différente, est la progressive féminisation de la structure sociale et productive, à savoir le changement vers un rôle plus actif et une plus grande participation de la femme soit dans la société (et dans la famille), soit dans les relations de travail. Si les pays de l'UE sont loin d'avoir terminé leur chemin vers une totale équité de genre, ils ont été confrontés à ce processus bien avant les pays du Maghreb. Le cycle de vie des femmes, à savoir la structure chronologique des différents rôles assumés au sein de la société, ainsi que les problématiques rencontrées aux différents âges et passages, en est apparu radicalement modifié. Ces changements ont eu lieu essentiellement pendant les années 60-70, et ils se sont progressivement consolidés au cours des années 80 et 90.

Le but de ce travail est d'évaluer dans quelle mesure les récentes évolutions qui se sont produites dans les pays du Maghreb y ont modifié les cycles de vie des femmes et dans quelle mesure on peut parler de convergence vers un modèle plus européen. A cette fin, différents indicateurs pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont systématiquement confrontés, sous un horizon d'environ 20 ans, avec les dynamiques évolutives qui ont caractérisé certains pays d'Europe, sélectionnés afin de représenter les différents modèles régionaux.

Pour faciliter cette comparaison, le papier est structuré en trois sections principales : la formation (section 2) qui analyse essentiellement l'accès des femmes à la formation; le travail (section 3), qui se concentre sur l'analyse des principaux indicateurs du marché du travail et la famille (section 4), qui au contraire se concentre sur les choix de maternité et familiales en générale. Le paragraphe cinq présente synthétiquement notre conclusion.

¹ *Donidich (1999), p.1.*

1.2 EDUCATION

1.2.1 Recul de l'analphabétisme²

Estimée à plus de 90% de la population des 10 ans et plus au moment des indépendances, la population analphabète a été ramenée à moins d'un tiers en Algérie et Tunisie, tandis qu'au Maroc elle est toujours importante. En effet, en 2000, le taux d'analphabétisme (défini selon la méthodologie UNESCO en pourcentage de la population de 15 ans et plus) était en Algérie de 43% pour les femmes et 23.7% pour les hommes. La Tunisie est passée à un taux d'analphabétisme de 39.4% pour les femmes et 18.6% pour les hommes. Et finalement, le Maroc, pays du Maghreb à l'analphabétisme le plus élevé, possède un taux d'analphabétisme des femmes de 63.9% (40% pour les hommes).

Il subsiste donc un écart en défaveur des femmes en ce qui concerne les niveaux d'alphabétisation. Ceci est une conséquence du fait que par le passé les femmes n'ont pas bénéficié des mêmes chances ou des mêmes incitations leur permettant d'être à égalité avec les hommes en matière d'accès à l'éducation. En ce qui concerne la situation actuelle (voir ci-dessus), en fait, il y a des différences très faibles entre le taux de participation scolaire primaire des filles et des garçons, mais la réduction de l'écart de genre dans la scolarisation représente un phénomène récent.

Le tableau ci-dessous, montre l'évolution des taux d'analphabétisme aux pays du Maghreb dans les vingt dernières années. Plusieurs pays européens ne recueillent plus de données sur l'analphabétisme. Les seuls pays EU pour lesquels l'UNESCO reçoit encore des statistiques sont l'Italie et l'Espagne.

Les pourcentages montrent qu'en Europe – ou au moins dans le Sud de l'Europe – l'analphabétisme est, comme dans les pays du Maghreb, un problème qui touche principalement les femmes, même si l'on doit considérer que le pourcentage plus élevé des femmes analphabètes dépend aussi du poids démographique des femmes dans les classes d'âge plus élevées, où se concentre l'analphabétisme en Europe.

Tab. 1 : Taux d'analphabétisme (1980-2000)

	IT		ES		AL		MA		TU	
Année	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1980	2.8	4.7	3.3	8.0	50.5	75.5	57.9	84.5	41.6	68.8
1990	1.7	2.9	2.2	5.2	35.7	58.7	47.3	75.1	28.4	53.5
2000	1.4	2.3	1.8	4.1	23.7	43.0	38.1	63.9	18.6	39.4

Source : UNESCO

http://portal.unesco.org/uis/ev.php?URL_ID=5204&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201

En Europe l'analphabétisme complet est devenu un phénomène marginal. Ces résultats sont dus entre autres à des systèmes éducatifs européens caractérisés par une instruction obligatoire (jusqu'à 16 ou 18 ans), et à une interdiction du travail des enfants³.

² La définition adoptée par l'Unesco en 1958 déclare analphabète toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne. Vingt ans plus tard apparaît la notion d'analphabétisme fonctionnel: selon l'Unesco, elle désigne tout individu incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire au bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer, en vue de son propre développement et de celui de sa communauté.

Il reste toutefois nécessaire de signaler que selon *l'enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes* (1994-98) dans 22 pays de l'OCDE⁴ l'analphabétisme fonctionnel touche par contre près d'un quart de la population des pays industrialisés. Ces personnes ont fréquenté des établissements scolaires mais, ont oublié ou n'ont jamais vraiment appris les bases de l'éducation.

La question de l'analphabétisme fonctionnel est en partie différente de celle de l'analphabétisme complet : le premier est essentiellement une mesure de la qualité scolaire et des formes d'exclusion sociale qui conduisent à la *désalphabétisation*, tandis que le deuxième est une mesure de l'accès à l'instruction tout court. En outre les difficultés relatives à la mesure de l'analphabétisme fonctionnel impliquent que la situation dans les pays OCDE et dans le pays du Maghreb ne sont pas facilement comparables.

Les données pour les pays européens montrent cependant que l'analphabétisme fonctionnel touche plus les femmes que les hommes, mais si on contrôle pour le niveau d'instruction, les hommes semblent être plus défavorisés, ce qui implique que les femmes profitent généralement plus de l'éducation que les hommes et que leur risque de *désalphabétisation* est moindre.

Le taux élevé d'analphabétisme complet reste au contraire pour les pays du Maghreb un problème significatif. Cependant, par la transition démographique⁵ qui s'opère actuellement dans les pays maghrébins, les projections dans le temps des taux d'analphabétisme prévoient une élimination graduelle de l'analphabétisme auprès des jeunes générations ainsi qu'une généralisation de l'éducation de base. Le recul de l'analphabétisme et plus particulièrement celui des femmes (les plus touchées) est essentiellement le résultat des progrès de la scolarisation des enfants d'âge scolaire. De ce fait, les mesures qui ont été prises concernent des réformes du système éducatif pour maintenir les jeunes à l'école jusqu'à l'accomplissement d'une formation complète et garantir l'égalité entre hommes et femmes. Dans tous les pays maghrébins l'enseignement fondamental est obligatoire depuis longtemps, même s'il reste des différences entre la durée des études fondamentales obligatoires⁶ et les niveaux de mise en oeuvre effective de l'obligation scolaire.

La convergence vers des taux d'analphabétisme plus faibles (plus proches des taux européens) sera plus rapide pour l'Algérie et la Tunisie que pour le Maroc, mais l'écart de genre continuera à représenter un phénomène important. Selon l'UNESCO, en fait, en 2015 les taux d'analphabétisme des femmes et des hommes seront respectivement de 12,7% et de 26,0% pour l'Algérie, de 8,4% et de 23,9% en Tunisie et de 28,1 et 48,1% au Maroc.

La progressive réduction de l'analphabétisme, marque le début du processus de modernisation et de développement économique. Pour utiliser la terminologie de Sen⁷, on peut dire que l'alphabétisme est une capacité nécessaire pour l'acquisition d'un vaste vecteur de «fonctionnements». Ces derniers jouent un rôle très important dans la lutte de toutes formes de privation et d'exclusion, car non seulement ils ont un effet sur les possibilités d'emploi et sur la productivité même du travail mais, de manière plus générale, ils augmentent la perception des individus comme sujets actifs dans la société, et bénéficient donc au processus de démocratisation et diffusion du pouvoir.

³ La législation fixe généralement l'âge d'embauche à 16 (ou 18) et permet l'accomplissement de légers travaux à temps partiel ou pendant les vacances entre 14 et 16 ans (ou 16 et 18 ans).

⁴ EI (2002).

⁵ Voir section 1.4.1 La transition démographique.

⁶ Voir notes 8, 9 et 10 pour l'obligation scolaire des Pays du Maghreb.

⁷ Sen (1992).

Aujourd'hui, l'analphabétisme se concentre principalement dans les groupes d'âges élevés car les actions de lutte contre l'analphabétisme n'ont touché qu'un faible nombre de personnes âgées (essentiellement ceux travaillant dans le secteur public). Plus d'efforts pourraient néanmoins être faits pour réduire le problème de la population analphabète sans se concentrer exclusivement sur la population en âge scolaire. Dans cette optique la Tunisie a mis au point un plan national de manière à éradiquer l'analphabétisme parmi les femmes âgées de 15 à 45 ans d'ici à 2006. Quelque 66 690 jeunes femmes suivent ainsi actuellement des formations dans des centres de lecture.

1.2.2 Participation à l'enseignement

Comme nous l'avons déjà signalé, en ce qui concerne l'accès à l'éducation les pays maghrébins ont réalisé de réels progrès depuis l'indépendance. L'évolution de la scolarisation (voir Tab. 2 et tab. 3) témoigne le fait que ces améliorations ont surtout profité aux femmes.

1.2.2.1 Enseignement primaire

Tab. 2 : Taux d'inscription net à l'école primaire (1998-1999)

BE		DK		FR		ES		NL		PT		RU		AL		MA		TU	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
99.2	99.1	99.4	99.4	100	100	100	100	100	100	100	100	99.6	99.8	98.8	95.6	75.3	64.5	98.2	95.7

Source : UNESCO

http://portal.unesco.org/uis/ev.php?URL_ID=5038&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1046256398

Les taux de scolarisation des jeunes enfants sont en 1998-99 proches des 100% pour l'Algérie⁸ (filles 95%, garçons 98.8%) et la Tunisie⁹ (filles 98.2% et garçons 95.7%) et de 70% pour le Maroc¹⁰ (filles 64.5% et garçons 75.3%).

En Algérie et Tunisie¹¹, l'écart entre filles et garçons est très faible au niveau de l'instruction primaire. Par contre, au Maroc, malgré des progrès considérables accomplis afin de faciliter l'accès à l'éducation de base, il reste encore des défis importants à relever dans la voie de l'égalité des sexes et de la généralisation de l'enseignement fondamental : non seulement l'écart filles-garçons est plus important que dans les autres pays du Maghreb, mais le niveau général d'accès reste autour de 70%. L'enquête sur le niveau de vie des ménages marocain (1998-99) montre que 15.4% des enfants âgés de 7 à 15 ans n'ont jamais été scolarisés. La raison principale évoquée par les parents est le manque de moyen pour subvenir aux frais de scolarisation.

Au Maroc en outre plus qu'en Algérie et en Tunisie, l'écart entre le milieu urbain et le milieu rural reste extrêmement élevé et défavorise principalement les filles : en 1994, par exemple, au Maroc le taux de scolarisation dans le milieu urbain était de 87,5% et 80,4% pour les garçons et les filles

⁸ Il s'agit du taux de scolarisation des enfants en âge légal pour l'école obligatoire (de 6 à 15 ans).

⁹ Il s'agit du taux de scolarisation des enfants en âge légal pour l'école obligatoire (de 6 à 16 ans).

¹⁰ Il s'agit du taux de scolarisation des enfants en âge légal pour l'école obligatoire (de 7 à 14 ans)

¹¹ Ce pays a introduit dans son système éducatif de nombreuses mesures afin de garantir la fréquentation scolaire régulière des jeunes filles et plus particulièrement celles des campagnes, citons entre autres la journée continue et la création de cantine; le taux d'échec et répétition se sont ainsi réduits en dessous des 4%.

respectivement, tandis que dans le milieu rural ces pourcentages étaient de 59.6% et 26.6%. En Tunisie, dans la même année, dans le milieu urbain il n'y avait presque aucune différence entre les taux d'inscription des filles et des garçons (91,8% et 92,5% respectivement), tandis que dans le milieu rural la différence était plus grande : 84,1% pour les garçons et 71,0% pour les filles. En Algérie il existe aussi un problème lié à la présence d'une minorité nomade où les taux de scolarisation sont inférieurs au 10% pour les filles et peu au-dessus pour les garçons.

En Europe, les taux nets de scolarisation primaire sont partout très proche de 100% et il n'y a presque aucune différence entre filles et garçons. De même, les différences régionales sont très faibles.

En ce qui concerne l'évolution de l'accès à l'éducation, le **graphique 1** en annexe montre l'évolution du taux de féminisation de la population étudiante (à savoir le pourcentage des filles sur la population étudiante totale), en fonction du niveau d'études pendant les vingt dernières années. Les données nationales¹² montrent que l'évolution vers une meilleure égalité dans l'école primaire représente un acquis relativement récent aux pays du Maghreb, tandis qu'en Europe l'égalité de genre dans l'accès à l'école primaire est acquise depuis longtemps.

Il semble y avoir une relation positive entre diffusion de l'accès à l'éducation et réduction de l'écart de genre au pays du Maghreb. Le tableau ci-dessous montre que l'accès généralisé à l'éducation et la féminisation du système scolaire sont deux phénomènes parallèles.

Tab. 3 : Taux d'inscription net dans les années 80 et 90 aux pays du Maghreb

	ALGÉRIE		MAROC		TUNISIE	
Année	1982	1990	1982	1994	1984	1994
Garçons	88.4	93.6	62.4	72.4	82.8	89.0
Filles	67.3	77.8	44.3	51.7	68.7	83.2

Source : Statistiques nationales

1.2.2.2 Enseignement secondaire et supérieur

En analysant l'accès à l'école secondaire, les différences entre Europe et Maghreb, et encore plus entre les pays du Maghreb émergent plus clairement : en Europe plus de 9 jeunes sur 10 en âge scolaire légal sont inscrits à l'école secondaire, en Tunisie et en Algérie entre 7 et 6, tandis qu'au Maroc cette proportion est seulement de trois sur dix.

Tab. 4 : Taux d'inscription net à l'école secondaire (1998-1999)

BE		DK		FR		ES		NL		PT		RU		AL		MA		TU	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
94.6	95.5	88.2	90.7	91.6	93.5	89.5	92.2	91.9	92.0	84.1	90.7	99.6	99.8	58.6	59.2	32.7	27.0	65.9	69.9

Source : UNESCO

http://portal.unesco.org/uis/ev.php?URL_ID=5039&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1046265213

¹² Il s'agit notamment des données des l'Institut National de la Statistique en Tunisie, de l'Office National des Statistiques en Algérie et de la Direction de la Statistique au Maroc. Les données relatives à l'Europe, proviennent d'EUROSTAT, NewCronos.

En Tunisie et en Algérie, comme dans tous les pays d'Europe, le taux d'inscription net des filles est supérieur à celui de garçons. Cet écart est normalement assez faible, mais en Tunisie il est plus grand qu'en Europe. L'exception est représentée par le Maroc, où l'écart garçons-filles pénalise encore la population féminine.

Le **graphique 1** montre la forte hausse du taux de féminisation dans l'école secondaire supérieure : en Tunisie, la proportion de jeunes filles est passée de 44% en 1988-89 à 48.7% en 1995-96 et le pourcentage des filles qui ont opté pour des filières scientifiques et techniques s'est élevé de 14.5% à 17% en 1994-95. En Algérie en 1996-97, le pourcentage de filles dans ce niveau est de 53%. Le nombre élevé de filles en secondaire s'explique par leur meilleur taux de réussite que les garçons. Le Maroc quant à lui semble être plus en retard en ce qui concerne la plus égale représentation des sexes dans l'école secondaire. Une caractéristique intéressante qui émerge de ce graphique est que pendant que les pays européens ont réduit les différences dans l'accès à la formation supérieure, dans les pays du Maghreb on remarque la progressive réduction de l'écart de genre dans l'enseignement secondaire.

Au niveau d'éducation supérieure les différences entre les pays du Maghreb deviennent plus remarquables. Si déjà au niveau secondaire Tunisie et Algérie montraient une évolution plus rapide qu'au Maroc, en ce qui concerne l'éducation supérieure, les taux d'inscription en Tunisie sont environ 20%, en Algérie 15% et au Maroc 10%. En Europe, par contre, les différences entre les pays sont à présent très contenues : les taux bruts d'inscription varient entre 52% et 58% (respectivement France et Royaume Uni), à l'exception du Portugal où ils sont encore du 47%¹³.

Tab. 5 : Taux d'inscription brut à la formation supérieure (1998-1999)

BE		DK		FR		ES		NL		PT		RU		AL		MA		TU	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
53.5	60.6	47.4	65.2	47.2	58.1	53.0	62.3	51.2	53.2	40.4	53.9	51.8	64.2	14.9*		10.6	8.0	19.5	19.0

Source: UNESCO

(*) Seulement les données agrégées sont disponibles pour l'Algérie

http://portal.unesco.org/uais/ev.php?URL_ID=5040&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1046275549

En Europe, dans la plupart des pays une égalité presque totale dans la formation a été réalisée et ce pour presque tous les niveaux d'éducation. De plus dans la plupart des Etats membres de l'UE davantage de femmes que d'hommes suivent des études supérieures : d'après les données les plus récentes¹⁴ (relatives à l'année académique 98-99), les femmes représentent la majorité des étudiants inscrits à des programmes universitaires ou équivalents dans 12 des 15 pays et leur proportion parmi les diplômés est plus importante encore. Cet écart est parfois très élevé : au Danemark les taux d'inscription bruts sont de 65,2% pour les femmes, mais sont inférieurs à 50% pour les hommes. Aux Pays-Bas, par contre, l'écart de genre est plus faible : 51,2% contre 52,2% pour les hommes et les femmes respectivement.

¹³ Il faut remarquer qu'il s'agit ici des taux bruts, à savoir l'ensemble des effectifs sur la population ayant « théoriquement » l'âge pour être à l'université. Cette mesure n'est pas l'indicateur meilleur pour analyser l'accès à l'université, car des taux plus élevés peuvent être le résultat d'une plus longue permanence universitaire.

¹⁴ Eurostat (2001), Mary Dunne, *Population et conditions sociales, Education dans les régions de l'Union européenne, Statistics en bref*.

Les progrès de la Tunisie dans ce domaine sont impressionnants : le taux d'inscription féminin est en 1999 très proche de celui des hommes et le taux de féminisation de la population étudiante est passé au-dessus de 50%, alors qu'il était d'environ 30% au milieu des années 80. La vitesse du rattrapage de la population étudiante féminine a même été supérieure à celle des pays européens (voir **graphique 1**). Au Maroc, cependant, l'écart entre les taux d'inscription continue à défavoriser les femmes, mais le rattrapage qui se vérifie sur les dix dernières années montre une forte réduction de l'écart de genre dans la population universitaire.

En Europe, les femmes demeurent cependant moins nombreuses que les hommes à s'inscrire dans les disciplines scientifiques et technologiques. Nous constatons ainsi que les pays maghrébins réalisent également cette tendance vers une plus grande féminisation de la population scolarisée même si tout comme dans les pays de l'EU un manque de mixité dans les orientations scolaires domine (sur-représentation des femmes dans les branches littéraires et prépondérance masculine en ce qui concerne l'économie, les branches scientifiques et techniques).

1.2.2.3 Structure de la population selon le niveau d'éducation

La progressive réduction de l'écart de genre a clairement eu un impact sur la structure de la population par niveau d'instruction, cependant la discrimination archaïque en défaveur des femmes, laisse dans les pays du Maghreb des traces évidentes : la population féminine avec un niveau d'éducation primaire est de 30 à 40% inférieure à celle des hommes, et l'écart hommes – femmes augmente en fonction du niveau d'instruction.

Il faut remarquer que les données ne sont pas pleinement comparables : dans les pays du Maghreb, les écoles coraniques représentent encore un canal de formation important, et même si le niveau d'éducation atteint après avoir suivi l'école coranique est inférieur à celui atteint après avoir suivi une école primaire, les deux niveaux d'instruction sont agrégés sous la catégorie « primaire ». En outre les populations de référence ne sont pas toujours les mêmes : en Algérie et au Maroc, par exemple, la population de référence est la population âgée de 6 et plus et de 15 ans et plus respectivement.

Tab. 6 : Structure de la population en âge de travail (25-60) selon le sexe et le niveau d'instruction en Europe et aux pays du Maghreb

Niveau d'éduc.	BE		DK		ES		FR		NL		PT		RU		AL(1998) ¹		MA(1999) ²		TU ³ (1994)	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Analphabètes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22.5	38.0	41.1	64.6	23.6	52.7
Primaire	40.1	38.1	17.4	20.0	59.1	61.2	33.1	37.9	29.9	35.6	79.4	75.9	14.9	22.1	57.8	45.3	42.5	25.4	39.0	28.0
Secondaire	32.3	32.5	57.8	51.7	16.9	16.1	44.9	38.8	41.9	41.8	12.3	12.2	54.6	51.3	14.3	11.8	10.7	6.8	28.9	15.7
Supérieure	27.8	29.4	24.9	28.3	24.0	22.7	22.0	23.3	28.3	22.7	8.4	11.9	30.4	26.6	5.3	3.9	5.7	3.2	8.5	3.5

Source : EUROSTAT, EFT (2000) et Annuaires statistiques.

¹ population âgée de 6 ans et plus, 1998

² population âgée de 15 ans et plus, 1999

³ 1994

Cependant en ce qui concerne l'écart hommes-femmes, la comparaison internationale reste intéressante : en Europe l'écart hommes-femmes dans les niveaux d'instruction a une distribution bimodale : le pourcentage des femmes est supérieur à celui des hommes en ce qui concerne le niveau d'éducation primaire et supérieur. L'Espagne et le Royaume-Uni représentent une exception : dans ces pays, en fait, les femmes sont encore moins instruites que les hommes. Dans

tous les autres pays la distribution bimodale que l'on observe aujourd'hui, est la conséquence de la rapide féminisation du système scolaire : parmi les plus âgées, les femmes sont encore défavorisées, tandis que dans le groupe des plus jeunes, les femmes ont en général un niveau d'éducation supérieur à celui des hommes.

Cela ne doit pas nécessairement être interprété positivement, car l'éducation peut aussi être un refuge par rapport au chômage : étant donné que les femmes sont souvent plus pénalisées que les hommes sur le marché du travail, elles sont « obligées » d'étudier plus.

En ce qui concerne les pays du Maghreb, une évolution similaire est observable : les taux d'inscription des jeunes femmes à l'école secondaire sont déjà supérieurs à ceux des hommes en Tunisie et en Algérie et il est bien possible que dans le futur la structure de la population par niveau d'instruction atteindra un profil similaire à celui de l'Europe.

Les réformes importantes dans la scolarité, combinées à la rapide évolution démographique ont déjà fort augmenté le niveau d'instruction de la population féminine. Le **graphique 2**, en annexe, montre l'évolution des dix dernières années de la population féminine âgée de 15 ans et plus.

La proportion des femmes ayant un niveau secondaire ou plus est passée en Tunisie de 17% en 1984 à 21% en 1994, cette proportion était de près de 12% en Algérie en 1998 et a atteint les 7% en 1998 au Maroc alors qu'elle n'était que de 4% en 1991 (femmes 2.5% et hommes 4.1%). Egalement parmi la population âgée de 15 ans et plus, la proportion de ceux possédant un niveau d'étude supérieur est passée de moins de 2% à 3% en Tunisie comme au Maroc. Ces résultats montrent une évolution du temps de la formation de plus en plus allongé : les nouvelles générations sont de moins en moins analphabètes, mais les femmes possédant un niveau d'instruction plus élevé restent minoritaires.

Bien que les niveaux d'éducation continuent à progresser dans tous les pays de l'UE, il persiste des disparités dans les niveaux d'éducation entre ceux-ci. En effet, les pays du Nord de l'Europe (représentés par la Danemark) et le Royaume-Uni affichent un part de la population féminine d'un niveau d'instruction secondaire ou plus supérieure à 60%. La Belgique, les Pays-Bas et la France atteignent des niveaux de 50% et montrent une évolution beaucoup plus lente. En Espagne et au Portugal respectivement 7 et 8 femmes sur 10 ont un niveau d'éducation primaire, cependant l'Espagne semble converger plus vite au niveau européen.

Les pays maghrébins sont actuellement en dessous de ces niveaux et davantage de progrès devraient être réalisés pour rattraper le bas de la distribution européenne. Aux différents niveaux d'enseignement, les discriminations qui frappaient jadis les filles commencent à s'estomper : les taux de scolarisation des filles approchent ceux des garçons au niveau primaire comme au niveau secondaire, mais les taux globaux de scolarisation secondaire et supérieure restent faibles : l'éradication de l'analphabétisme ne suffit pas à garantir la convergence des pays maghrébins vers les niveaux des pays occidentaux.

Cependant, la modification des caractéristiques d'éducation de la population maghrébine influence d'autres domaines de la vie des femmes et des hommes au Maghreb. A ce propos une étude de Frini Olfa (2002)¹⁵ menée pour la Tunisie montre que l'augmentation du niveau d'éducation de la population et des femmes en particulier joue un rôle essentiel en ce qui concerne le taux de fertilité, de mortalité et l'âge au premier mariage.

¹⁵ Frini Olfa, *The education and the demographic transition in Tunisia*, High Institute of Management, Sousse, Tunisia.

En effet, il semble d'après cette auteur que le fait de poursuivre des études secondaires ait un effet négatif sur le taux de fertilité. L'allongement des études des femmes retarde, en effet, leur première grossesse et réduit ainsi le nombre d'enfants qu'elles désirent avoir.

Le niveau d'éducation influence également l'âge au premier mariage. Tout comme dans les pays européens l'âge au premier mariage a sensiblement augmenté dans les pays du Maghreb. Cette augmentation est due à des dispositions législatives mais aussi à la formation des femmes à des niveaux élevés d'éducation et à leur participation au marché du travail. Une meilleure éducation des hommes et des femmes leur procure un éventail plus vaste de choix en ce qui concerne leur cycle de vie, les femmes éduquées retardent l'âge de se marier et n'utilisent ainsi pas la totalité de leur période de fertilité.

1.3 MARCHÉ DU TRAVAIL

Le niveau d'éducation des femmes maghrébines s'est sensiblement amélioré ces dernières décennies. Cette évolution de la scolarité féminine marque un tournant dans l'histoire des ces femmes. En Europe également les femmes bénéficient actuellement d'un niveau d'éducation et de qualification supérieur. Selon Margaret Maruani (xxxx)¹⁶, il s'agit-là d'avancées qui s'évaluent en terme de libertés et d'autonomie. A un allongement du temps de la formation correspond donc en Europe, et plus récemment au Maghreb, une plus grande participation des femmes au marché du travail, même si leur entrée sur le marché du travail en est retardée.

1.3.1 Taux d'activité

Bien qu'il subsiste des écarts d'activité entre les hommes et les femmes sur les marchés du travail européens et maghrébins, ceux-ci ont diminué ces dernières décennies. Au début des années quatre-vingt ces écarts étaient de l'ordre de 30% en Europe, ils se sont en moyenne réduits en dessous des 20% en 2000. L'Espagne avec un écart de 40.6% en 1986 et 25% en 2000 et le Danemark dont l'écart était de 14.8% en 1983 et 10.9% en 2000 se situent aux deux extrémités de cette distribution. Au Maghreb ces écarts d'activité étaient de l'ordre de 60% au milieu des années quatre-vingt et atteignent à la fin des années nonante les 55%. L'Algérie est manifestement le pays qui possède les écarts le plus élevés, 77.5% en 1977 et 66% en 1997, la Tunisie après avoir réduit son taux de 7 points en 10 ans possède en 2000 le taux le plus faible du Maghreb (48%).

Plus précisément au Maghreb, les taux d'activité des femmes étaient de 7.6% en 1987 en Algérie, de 34.7% en 1990 au Maroc et de 21.8% en 1984 en Tunisie. Ces taux se sont appréciés dans le temps pour l'Algérie et la Tunisie (14.7% et 23.8% en 1997 pour l'Algérie et la Tunisie respectivement) et ont diminué au Maroc (ce taux tombe à 27.9% en 2000).

Mis à part le Maroc, des facteurs tels que l'amélioration du niveau d'éducation des femmes, l'abaissement du niveau de fertilité ainsi que le développement de secteurs d'activité qui recourent principalement à la main d'œuvre féminine (industrie textile, électronique, enseignement, santé etc.) sont autant d'éléments qui ont pu contribuer à favoriser une plus grande participation des femmes au marché du travail au Maghreb.

¹⁶ Margaret Maruani, *L'emploi féminine dans une société de plein chômage*, CNRS-Paris.

Tab. 7 : Evolution des taux d'activité des hommes et des femmes (15 ans et +)¹⁷, Europe et Maghreb (1983 et 2000)

	1983			2000		
	H	F	Ecart H/F	H	F	Ecart H/F
BE	66.0	36.3	29.6	61.5	43.6	17.9
DK	73.1	58.3	14.8	71.1	60.2	10.9
ES ¹	68.2	27.7	40.6	65.6	40.6	25.0
FR	70.3	45.9	24.4	62.9	49.1	13.9
NL	68.5	34.0	34.5	73.2	54.1	19.0
PT ¹	73.4	45.5	27.9	70.4	53.3	17.1
RU	73.3	45.6	27.7	70.8	54.2	16.6
AL ²	85.1	7.6	77.3	80.7	14.7	66.0
MA ³	81.9	34.7	47.2	78.8	27.9	50.9
TU ⁴	78.6	21.8	56.8	73.4	23.7	49.7

¹ Il s'agit de 1986 et 2000 pour l'Espagne et le Portugal

² les données de l'Algérie concernent 1987 et 1997

³ les données du Maroc concernent 1990 et 2000

⁴ les données de la Tunisie concernent 1984 et 1997

Source: Europe, EUROSTAT, NewCronos; Maghreb, Annuaire Statistiques

L'augmentation des taux d'activité féminins témoigne d'une féminisation de l'offre de travail qui peut également s'observer à travers la part croissante des femmes dans la population active.

Tab. 8 : Evolution de la part des femmes dans la population active (15 ans et +), Europe et Maghreb (1983 et 2000)

	1983	2000
BE	36.9	43.3
DK	45.5	47.3
ES ¹	30.8	40.1
FR	41.9	46.0
NL	33.8	43.5
PT ¹	41.1	45.8
RU	40.3	45.0
AL ²	8.15	15.1
MA ³	34.1	27.6
TU ⁴	21.3	24.3

¹ Il s'agit de 1986 et 2000 pour l'Espagne et le Portugal

² les données de l'Algérie concernent 1987 et 1997

³ les données du Maroc concernent 1990 et 2000

⁴ les données de la Tunisie concernent 1984 et 1997

¹⁷ Nous présentons tous les taux (activité, emploi, chômage) pour la population âgée de 15 ans et plus de manière à comparer les taux européens ceux du maghreb (uniquement disponibles pour cette tranche d'âge).

Source: Europe, EUROSTAT, NewCronos; Maghreb, Annales Statistiques

La part des femmes dans la population active des pays du Maghreb est de 15.1% en Algérie et 24.3% en Tunisie en 1997 et de 27.6% au Maroc en 2000. Ces taux ont légèrement augmenté en moyenne bien que la part des femmes dans la population active marocaine ait diminué de 10 points entre 1990 à 2000. En 1997, seulement près d'un actif sur sept est une femme en Algérie, cette situation est toutefois meilleure au Maroc et en Tunisie où la part des femmes atteint presque un tiers des actifs.

En Europe, la part des femmes dans la population active est passée d'environ 40% pour chaque pays en 1983 à près de 45% en 2000. Sur la période observée, les pays aux extrémités de cette distribution sont à nouveau l'Espagne, où quatre personnes actives sur dix sont des femmes en 2000, et le Danemark où les femmes représentent près de la moitié des actifs.

L'augmentation de la part des femmes dans la population active au Maghreb et en Europe reflète l'évolution des comportements d'activité féminins. Les courbes d'activité (voir **graphiques 3** en annexe) mettent en évidence un lien plus étroit et continu des femmes de 25 à 49 ans –c'est à dire les femmes en âge d'avoir des enfants– avec le marché du travail.

Les courbes des pays du Maghreb étaient traditionnellement caractérisées par un modèle d'inactivité dominante : seules les femmes célibataires pour la plupart ont des taux d'activité élevés. Après le mariage ou la maternité les femmes cessent définitivement de travailler. Ces courbes montrent toujours un profil d'activité caractérisé par des taux d'activité les plus élevés au début de la vie active, un pic vers 25-29 ans puis un déclin continu. Cependant, les nombreuses interruptions de l'activité professionnelle des femmes liées au mariage et à la maternité, sont devenues relativement moins fréquentes avec l'élévation du niveau d'éducation des femmes. De plus, l'âge d'entrée dans le marché du travail a tendance à reculer, les femmes de 20-24 ans sont de plus en plus retenues par le système scolaire. Résultats : la Tunisie et le Maroc tendent vers un modèle de cycle de vie professionnel plus continu pour une partie des femmes sans que cela ne soit le modèle dominant.

L'activité des femmes européennes, qui se situe à un niveau supérieur par rapport au Maghreb¹⁸, voit la continuité de ses profils s'améliorer ces 40 dernières années. Les Européennes (de 25 ans à 49 ans) semblent beaucoup mieux parvenir à concilier leur vie professionnelle et familiale. De ce fait dans tous les pays de l'UE, les femmes ont amélioré leur rapport à l'emploi.

Dans son étude sur l'emploi des femmes en Europe **Margaret Maruani (XXXX) (dates)** montre que dans les années 60, le Danemark, la France et le Royaume-Uni présentaient tous trois une courbe d'activité bimodale¹⁹, avec une chute des taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans autour de 40%. En trente ans, ces pays européens sont passés d'un modèle d'activité discontinue à un modèle d'activité continue (à l'exception du RU).

Les pays d'Europe du Sud avaient en commun dans les années 60 de très faibles taux d'activité féminins (autour de 20% aux âges intermédiaires), leurs courbes d'activité possédaient un pic situé

¹⁸ En 2000, le taux d'activité des femmes en Europe était de 59.7% pour les femmes et 78.1% pour les hommes.

¹⁹ Une courbe d'activité bimodale (ou en M) dépeint un modèle d'activité discontinue: ici la majorité des femmes s'arrête de travailler entre 25 et 40 ans lorsqu'elles ont des enfants puis retravaillent lorsque ceux-ci sont grands.

vers 25 ans²⁰. Les profils d'activité dans ces pays ont évolué de manière différente. D'un côté, l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont gardé la même forme de courbe, à un niveau supérieur : les femmes continuent à se retirer majoritairement du marché du travail à 25 ans mais plus de femmes sont actives. De l'autre on trouve le Portugal, dont le taux d'activité des femmes était très bas dans les années 60, affiche maintenant une courbe d'activité féminine continue de l'ordre de celle de la France ou du Danemark.

L'Irlande qui partait d'une courbe discontinue dans les années soixante avec des taux d'activité aux âges intermédiaires au-dessus de 20% est passée à une courbe à une seule crête (vers 25 ans).

Enfin, les Pays-Bas et la Belgique possédaient, dans les années 60, des courbes d'activité à une seule crête. Trente ans plus tard, le profil d'activité belge se caractérise toujours par une courbe à un seul pic (qui tend de plus en plus vers un plateau) pendant que les Pays-Bas évoluent vers un modèle discontinu.

1.3.2 Taux d'emploi

La part croissante des femmes sur les marchés du travail maghrébins et européens s'observe également à travers l'évolution des taux d'emploi des femmes et de l'écart de taux d'emploi entre hommes et femmes. Ici aussi, tout comme pour l'activité, il existe des écarts entre les hommes et les femmes qui se réduisent dans le temps.

Tab 9: Evolution du taux d'emploi des hommes et femmes (15 ans et +), Europe et Maghreb (1983 et 2000)

	1983			2000		
	H	F	Ecart H/F	H	F	Ecart H/F
BE	61	30	30.8	58	40	18.2
DK	66	52	14.2	68	57	11.0
ES ¹	55	21	34.1	59	32	27.0
FR	66	41	25.0	58	43	14.5
NL	61	29	31.8	72	52	19.3
PT ¹	68	40	28.3	68	51	17.5
RU	65	41	23.3	66	52	14.9
AL ²	66.2	6.5	59.7	59.0	11.1	47.9
MA ³	90.0	40.7	49.3	68.0	24.3	43.7
TU ⁴	65.7	18.7	47.1	62.0	19.7	42.3

¹ Il s'agit de 1986 et 2000 pour l'Espagne et le Portugal

² les données de l'Algérie concernent 1987 et 1997

³ les données du Maroc concernent 1990 et 2000

²⁰ Une courbe à une seule crête dessine un modèle d'inactivité dominante: seules les femmes de 20 à 25 ans ont des taux d'activité élevé. Les femmes se retirent généralement du marché du travail après leur mariage ou la naissance de leur premier enfant.

⁴ les données de la Tunisie concernent 1984 et 1997

Source: Europe, EUROSTAT, NewCronos; Maghreb, Annales Statistiques

Au Maghreb, les écarts d'emploi étaient, au milieu des années quatre-vingt, de près de 60% en Algérie et légèrement en dessous de 50% au Maroc et en Tunisie. Ceux-ci sont tous descendus en dessous de la barre des 50% à la fin des années 90, la Tunisie et le Maroc sont fort proches des 40%. La même tendance à la réduction des écarts de genre s'observe en Europe où ils se situaient autour des 30% en 1983, ces écarts sont tous en dessous des 20% (excepté en Espagne) en 2000. Les écarts les plus importants s'observent tout d'abord en Espagne (34.1% en 1986 et 27% en 2000) puis au Pays-Bas (31.8% en 1983 et 19.3% en 2000) et enfin en Belgique (30.8% en 1983 et 18.2% en 2000). Le Danemark présente toujours les écarts les plus faibles (14.2% en 1983 et 11% en 2000).

En fait les écarts d'emploi entre hommes et femmes se sont réduits en raison d'une croissance plus forte des taux d'emploi féminins que masculins. En effet sur la période étudiée, les taux d'emploi féminin ont tous fort augmenté aussi bien au Maghreb (exception faite du Maroc) qu'en Europe pendant que les taux d'emploi masculins se sont soit réduits ou ne se sont que légèrement appréciés (exception faite des Pays-Bas).

Les pays maghrébins ont tous vu leur taux d'emploi masculin diminuer sur la période observée. La plus forte réduction s'est observée au Maroc où le taux d'emploi masculin s'est réduit de 22% (l'emploi féminin de 16.4%). L'Algérie, dont le taux d'emploi féminin était très faible en 1987 (6.5%), a vu ce taux presque doubler pendant que les hommes perdaient 7.2% et finalement le taux d'emploi de la Tunisie se caractérise sur la période 1984 à 1997 par une baisse de 3.7% du taux masculin et une augmentation de 1% du taux féminin.

En Europe, l'emploi masculin a diminué en France (de 8.4%), en Belgique (2.4%) et au Portugal (0.2%) et s'est légèrement apprécié au Danemark (1.8%) et au RU (1.9%). Cet emploi a bien augmenté en Espagne (4.5%) et au Pays-Bas (10.5%). Par contre l'emploi des femmes s'est apprécié de 22.9% aux Pays-Bas, d'environ 10% en Belgique, Espagne, Portugal et RU et de 5% au Danemark.

Il est à noter que les Etats européens veillent à mener, dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi et des recommandations européennes, des actions en vue d'assurer un niveau élevé d'emploi (objectif du Conseil européen de Stockholm (2001) atteindre un taux d'emploi dans l'UE de 67% d'ici à 2005), une plus grande participation des femmes au marché du travail (objectif de Stockholm: taux d'emploi des femmes de 57% d'ici à 2005) et maintenir les travailleurs âgés plus longtemps en travail (objectif de Stockholm: 50% des travailleurs de 55 ans doivent être en emploi d'ici à 2010).

1.3.3 Taux de chômage

La croissance de la part des femmes sur les marchés du travail maghrébins et européens s'accompagne d'un chômage particulièrement élevé des femmes par rapport aux hommes.

En 1983 en Europe, les écarts de taux d'activité entre les hommes et les femmes étaient plus élevés que ceux du taux d'emploi, ces deux types d'écarts se sont réduits et atteignent en 2000 environ les 20% dans les pays européens. Cette relative réduction des écarts de genre et donc rapprochement

des taux d'activité et d'emploi entre les hommes et les femmes est le résultat d'une hausse substantielle des taux d'emploi des femmes mais également d'une réduction des taux de chômage féminins (très élevé en 83). Cette réduction des écarts entre hommes et femmes s'est également observée au Maghreb bien que les écarts de taux d'activité restent plus élevés que ceux d'emploi. Les taux d'emploi féminins ont légèrement augmenté au Maghreb (à l'exception du Maroc) par contre les taux de chômage ont très fort augmenté sur la période considérée (à l'exception du Maroc) jusqu'à rattraper ceux des hommes.

Tab. 10 : Evolution du taux de chômage des hommes et des femmes (15 ans et +), Europe et Maghreb (1983-2000)

	1983			2000		
	H	F	Ecart H/F	H	F	Ecart H/F
BE	8.1	17.8	-9.8	5.3	8.3	-3.0
DK	9.2	10.5	-1.3	4.0	5.0	-0.9
ES ¹	19.6	25.0	-5.4	9.6	20.4	-10.9
FR	6.1	10.5	-4.4	8.5	12.2	-3.7
NL	10.9	13.7	-2.8	2.2	3.5	-1.3
PT ¹	6.7	11.5	-4.8	3.1	4.8	-1.8
RU	12.0	9.7	2.1	6.1	4.9	1.2
AL ²	22.2	15.2	7.0	26.9	24.0	2.9
MA ³	11.6	13.0	-1.4	13.8	13.0	0.8
TU ⁴	13.7	11.0	2.7	15.4	16.7	-1.3

¹ Il s'agit de 1986 et 2000 pour l'Espagne et le Portugal

² les données de l'Algérie concernent 1987 et 1997

³ les données du Maroc concernent 1990 et 2000

⁴ les données de la Tunisie concernent 1984 et 1997

Source: Europe, EUROSTAT, NewCronos; Maghreb, Annuaires Statistiques

En 1983, la Belgique était le pays d'Europe à afficher l'écart de taux de chômage entre hommes et femmes le plus élevé (9.8%), le RU étant le seul pays avoir un écart positif (2.1%). En 2000, la situation s'est sensiblement améliorée bien que les femmes continuent à avoir des taux de chômage supérieurs aux hommes. Au Maghreb, les écarts variaient de -1.4% en 1990 au Maroc à 7% en 1987 en Algérie, à -1.3% en Tunisie à 2.9% en Algérie en 1997. Les écarts se réduisent donc au Maghreb et les taux de chômage féminins augmentent.

La distribution des taux de chômage par âge en Europe et au Maghreb fait apparaître que les jeunes (15-30 ans), particulièrement les jeunes femmes, sont plus exposés au chômage. De plus, en Europe, l'écart de taux de chômage de genre se marque particulièrement dans ces tranches jeunes de la population en chômage (à l'exception du RU). Au Maghreb, les jeunes chômeurs possèdent également les taux de chômage les plus élevés, ce qui défavorise particulièrement les femmes puisque ce sont essentiellement les jeunes femmes qui offrent leur travail.

Plus précisément alors que les jeunes femmes et jeunes hommes (15-30 ans) en Europe ne représentent qu'environ un tiers de leur population active respective, ils représentent plus de 40% de la population au chômage. Ce phénomène est général à toute l'Europe. Le Maghreb possède une

population active très jeune, ces derniers représentent environ 50% de la population active (un peu moins de 50% chez les hommes et plus chez les femmes) et environ 70% de la population au chômage en Algérie et en Tunisie et plus de 80% au Maroc.

Tab. 11 : Distribution du taux de chômage des hommes et des femmes par tranche d'âge, Europe et Maghreb (2000)

	BE		DK		ES		FR		NL		PT		RU		AL ¹		MA		TU ²	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
15-24	12.7	18.0	6.7	6.9	19.8	32.2	19.0	22.5	4.8	5.9	5.6	12.1	13.5	10.4	56.7	52.7	21.4	16.1	25.6	22.5
25-29 ³	8.4	8.8	4.3	7.7	12.4	22.3	11.0	14.6	2.0	2.6	2.4	6.0	6.0	5.4	28.2	19.4	20.0	22.4	21.0	19.2
30-34	3.8	7.5	3.8	5.3	8.3	21.3	7.7	13.4	1.4	3.0	2.8	5.0	4.8	4.5	14.9	21.6			12.9	12.6
35-39 ⁴	4.1	7.3	2.0	4.1	7.1	19.7	7.0	11.8	1.7	2.9	2.8	3.0	4.6	4.1	8.7	19.8	7.5	6.7	9.2	8.1
40-44	4.4	6.6	4.0	5.0	6.4	16.6	6.1	10.7	1.7	2.9	2.9	3.4	4.0	4.2	7.2	30.2			7.8	4.6
45-49 ⁵	3.3	7.1	3.3	3.3	5.9	15.2	6.2	8.9	2.3	3.3	1.7	3.6	4.5	2.6	7.9	28.2	3.9	1.8	6.0	3.9
50-54	4.4	6.7	4.1	2.9	6.7	12.0	6.7	8.8	1.4	3.4	4.0	3.3	5.2	3.1	6.9	34.3			5.8	4.6
55-59	3.6		4.0	4.9	9.8	12.8	7.9	7.8	1.6		3.3	3.6	5.4	3.1	8.4	32.7			4.9	2.7
60-64 ⁶					8.1	8.6	4.3	5.6			4.3		6.1		8.1	7.1	0.8	0.5		

¹ Les données de l'Algérie concernent 1992.

² Les données de la Tunisie concernent 1997.

³ Il s'agit de la classe 25-34 pour le Maroc.

⁴ Il s'agit de la classe 35-44 pour le Maroc.

⁵ Il s'agit de la classe 45-59 pour le Maroc.

⁶ Il s'agit de la classe 60 et + pour le Maroc.

Source: Europe, EUROSTAT, NewCronos; Maghreb, Annuaire Statistiques.

Tab. 12: Part des actifs et des chômeurs de 15-30 ans dans la population active et la population au chômage (15-64), Europe et Maghreb (2000)

	POP. ACT.		POP. CHOM.	
	H	F	H	F
BE	23.2	26.2	45.1	39.5
DK	25.9	28.0	36.7	40.9
FR	23.6	23.4	39.2	34.6
ES	26.9	34.0	44.4	44.6
NL	27.3	32.1	43.0	41.3
PT	29.2	29.4	36.5	51.8
RU	26.8	27.4	43.8	46.0
AL ¹	45.9	55.5	79.2	65.8
MA ²	55.1	58.3	83.2	86.7
TU ³	38.2	55.5	63.6	77.6

¹ Les données de l'Algérie concernent 1992.

² Maroc: population de 15 à 35 ans sur la population de 15 ans et plus.

³ Les données de la Tunisie concernent 1997.

Source: Europe, EUROSTAT, NewCronos; Maghreb, Annuaire Statistiques

Finalement, la distribution des taux de chômage par niveau d'instruction en Europe et au Maghreb (Maroc et Tunisie) fait apparaître des phénomènes différents au sein de l'Europe et au Maghreb. En Europe, la possession d'un diplôme réduit la probabilité d'être au chômage. Effectivement, le taux de chômage diminue en fonction de l'importance du diplôme obtenu et ce pour tous les pays d'Europe de notre échantillon à l'exception du Portugal. Dans ce pays le taux de chômage des hommes d'un niveau d'instruction secondaire inférieur ou inférieur est plus faible que celui des chômeurs d'un niveau d'instruction secondaire, ce n'est pas le cas pour les femmes. En Grèce, par contre, c'est le cas tant pour les hommes que pour les femmes.

Tab. 13: Taux de chômage des hommes et des femmes (15-59 ans) par niveau d'instruction, Europe 2000

		BE	DK	FR	ES	NL	PT	RU
Femmes		8.4	5.1	12.3	20.8	3.5	5.3	5.0
Secondaire inférieur								
ou niveau inférieur		14.6	7.8	18.0	24.0	5.7	5.6	8.3
Secondaire		9.2	5.1	12.0	21.4	2.6	6.8	5.4
Supérieur		3.2	2.6	6.2	15.7	2.1	2.8	2.3
Hommes		5.4	4.0	8.7	9.8	2.2	3.2	6.2
Secondaire inférieur								
ou moins		8.3	5.2	13.6	11.1	3.5	3.4	14.3
Secondaire		4.9	3.8	7.0	9.0	1.6	2.8	6.2
Supérieur		2.3	2.6	5.0	7.2	1.3	2.5	2.6

Source: EUROSTAT, Labour Force Survey 2000

Ce niveau de chômage inférieur pour les actifs les moins instruits se retrouve dans une mesure plus importante au Maroc et en Tunisie. Particulièrement au Maroc, les taux de chômage les plus faibles s'observent aux niveaux d'instruction les plus bas. De plus dans ce pays, à la différence du Portugal, de la Grèce ou même de la Tunisie, le fait de posséder un diplôme supérieur est réellement un handicap (taux de chômage de 39.2% pour les femmes de niveau d'éducation supérieur et de 23.9% pour les hommes). Cette valorisation des niveaux d'instruction faible dans ces pays peut s'expliquer par la structure principalement agricole des ces économies.

Tab. 14: Taux de chômage des hommes et des femmes par niveau d'instruction, Maroc (2000) et Tunisie (1997)

		MA ¹	TU ²
Femmes		13.0	15.1
Sans diplôme		4.4	9.2
Niveau moyen ³		33.1	17.9
Niveau supérieur		39.2	10.0
Hommes		13.8	13.6
Sans diplôme		8.2	8.4
Niveau moyen ³		25.4	15.3
Niveau supérieur		23.9	7.3

¹ Maroc: population âgée de 15 ans et +.

² Tunisie: population âgée 15 à 59 ans.

³ Niveau moyen: primaire, secondaire et école coranique.

Source: Annuaire Statistiques

L'étude de Assaad et Zouari (2003) sur le Maroc met en évidence une relation fortement positive entre l'éducation et le travail salarié dans le secteur public et la probabilité d'être au chômage. Il y est montré que la montée du chômage des jeunes au Maroc au cours de ces dernières années est directement liée au ralentissement de l'emploi dans le secteur public. Puisque ce secteur engage, en premier lieu, les femmes ayant un niveau moyen ou élevé d'éducation, celles-ci, sont les plus touchées par le chômage.

1.3.4 Ségrégation verticale et horizontale

La participation accrue des femmes au marché du travail que ce soit au Maghreb ou en Europe ne s'est malheureusement pas accompagnée d'une diversification des emplois féminins. Les femmes souffrent de ségrégation horizontale et verticale sur le marché du travail. Cette concentration des femmes dans un nombre restreint de secteurs et de professions déjà fort féminisées ne contribue certainement pas à garantir aux femmes une égalité de traitement par rapport aux hommes. Surtout que, nous le verrons plus loin, les secteurs et professions qui comptent d'un part une grande majorité de femmes sont souvent caractérisés par des bas salaires en ce qui concerne les secteurs et d'autre part, des conditions de travail précaires, de faibles qualifications et des possibilités restreintes de progressions professionnelles pour ce qui est des professions.

De manière générale, que ce soit au Maghreb ou en Europe, les secteurs et professions qui occupent majoritairement les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes. Cette différence de distribution sectorielle et professionnelle s'observe entre sexes mais également entre les hommes et les femmes européens et maghrébins.

D'un point de vue sectoriel, l'emploi au Maghreb se concentre dans un petit nombre de secteurs, tant pour les hommes que pour les femmes. Cette concentration est toutefois plus importante pour les femmes que pour les hommes. En effet, en Algérie les six secteurs principaux d'activité des hommes regroupent 90% des travailleurs et 97% des travailleuses se regroupent dans les six secteurs principaux d'activité des femmes, c'est également le cas pour 93% des travailleurs contre 99% des travailleuses au Maroc et 72% des travailleurs contre 74% des travailleuses en Tunisie. Seulement un secteur, Administration publique et services à la collectivité, occupe 68% des algériennes en emploi, également, le seul secteur de l'agriculture occupe 61.2% des marocaines en

emploi et deux secteurs, Administration publique et services à la collectivité et l'industrie textile, occupent près de 50% des tunisiennes en emploi. Les hommes, eux, se répartissent de manière plus équilibrée à travers leurs six secteurs principaux d'activité.

Tab 15 : Ventilation de l'emploi dans les six principaux secteurs de la NACE à deux chiffres au Maghreb, 2000, % du total des hommes/femmes occupé(e)s.

	AL ¹	MA ¹	TU ¹
Hommes (6 secteurs principaux par pays)	90.36	93.3	72.1
Administration et services à la collectivité	26.4	10.1	13.3
Agriculture, forêt et pêche	17.7	41.7	21.0
Bâtiments et Travaux publics (BTP)	14.1	8.2	17.4
Industrie de transformation*	13.91	11.3	
Commerce	11.94	15.5	11.0
Autres services	6.31	6.5	5.4
Act. Immo., répar. et services			4.1
Femmes (6 secteurs principaux par pays)	96.56	99.4	74.4
Administration et services à la collectivité	68.03	9.3	17.1
Industrie de transformation*	10.77	17.6	
l'industrie textile, hab. et cuir			32.0
Autres services	7.25	7.9	
Agriculture, forêt et pêche	4.02	61.2	16.9
Commerce	3.91	3.3	4.9
Transports, entrepôts et communication	2.58		
Bâtiments et Travaux publics (BTP)		0.1	1.4
Act. Immo., répar. et services			
Ind. Méca et électricité			2.1

¹ Il s'agit de l'année 1995 pour l'Algérie, 1997 pour la Tunisie et 2000 pour le Maroc

Source: Annuaire statistiques

Cette ségrégation verticale se retrouve dans une moindre mesure en Europe. De plus il n'existe pas de secteur aussi prépondérant qu'au Maghreb. Toutefois la différence de concentration entre hommes et femmes reste très visible puisque de manière générale les six secteurs principaux d'activité des hommes regroupent environ 45% des travailleurs, par contre les six secteurs principaux d'activité des femmes regroupent plus de 60% des femmes.

Les secteurs principaux d'activité des femmes se trouvent être, en fonction de leur poids dans l'emploi féminin, la santé et action sociale, le commerce de détail, l'éducation et administration publique. Les secteurs principaux d'activité des hommes sont la construction, l'administration publique, le commerce de détail et les services aux entreprises. Deux des principaux secteurs

d'emploi des hommes figuraient donc également parmi les grands secteurs d'emploi féminin ceux-ci, on le voit sur le tableau 2, occupent proportionnellement plus de femmes que d'hommes.

Tab. 16 : Ventilation de l'emploi dans les six principaux secteurs de la NACE à deux chiffres en Europe, 2000, % du total des hommes/femmes occupé(e)s.

	BE	DK	FR	ES	NL	PT	RU
Hommes (6 secteurs principaux par pays)	43	39	40	42	45	46	41
Construction (45)	10	12	11	17	10	21	12
Administration publique (75)	10	5	9	6	8	7	6
Commerce de détail (52)	7	5	5	7	6	7	7
Services aux entreprises (74)	6	6	6		9		7
Agriculture (1)			5	7		10	
Commerce de gros (51)		6	5		7		
Transports terrestres (60)	6			5			4
Santé et action sociale (85)					5		
Education (80)	5	6					4
Hôtels et restaurant (55)				5		4	
Travail des métaux (28)							
Fabrication de machines (29)							
Commerce et réparation automobile (50)						4	
Intermédiation financière (65)							
Femmes (6 secteurs principaux par pays)	69	64	58	59	69	58	65
Santé et action sociale (85)	21	32	18	10	27	9	20
Commerce de détail (52)	13	9	9	16	13	12	14
Education (80)	13	8	11	9	8	9	13
Administration publique (75)	10	6	10	7	6		6
Services aux entreprises (74)	7	5	6	8	10		7
Hôtels et restaurant (55)	4	3		8	5	7	5
Agriculture (1)						14	
Intermédiation financière (65)							
Services domestiques (95)			5				
Habillement (18)						7	

Source: EUROSTAT, Labour Force Survey, 2000.

La répartition des hommes et des femmes par occupation est à l'image de celle par secteur et atteste du même phénomène de concentration aussi bien au Maghreb qu'en Europe (voir tableaux 1 pour l'Europe et 2, 3 et 4 pour le Maghreb en annexe).

Le Maroc est le pays du Maghreb avec la plus grande concentration professionnelle des femmes puisqu'en 2000 un seul groupe de professions rassemblait 55% des femmes contre 3 pour les hommes²¹. L'Algérie vient en second avec 50% des femmes et des hommes regroupés dans

²¹ Il s'agit des ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés). 58% des hommes se regroupent dans 3 catégories de

seulement 2 catégories professionnelles²². Enfin la Tunisie est le pays possédant la concentration par groupe de professions la plus faible, 53% des femmes se regroupent dans 3 catégories et 35% des hommes au travail se rassemblent dans les 3 plus grands groupes de professions²³.

En 2000, la ségrégation verticale en Europe apparaissait de la même grandeur (voir tableau 1 en annexe) puisque 54% des femmes au travail se regroupent également dans 3 catégories professionnelles : 21.3% d'entre elles appartiennent au groupe de personnel de vente (ne représente que 6.5% des emplois masculins), 21% d'entre elles à celui des employés de bureau (9% de l'emploi masculin) et 11.8% à la catégorie du personnel infirmier et enseignant (3% des postes occupés par des hommes dans l'Union)²⁴. Les hommes et les femmes ne semblent donc pas occuper en Europe les mêmes professions. On constate que 10% environ de l'ensemble des emplois masculins relèvent de fonctions d'encadrement, ce qui constitue une proportion près de 2 fois supérieure à celle des femmes²⁵.

Ces différences dans la distribution sectorielle et d'occupation des femmes et des hommes peut se justifier en partie par les différences de niveaux d'éducation entre hommes et femmes au Maghreb. Les femmes sont plus nombreuses dans les secteurs à bas salaires (agriculture, industrie du textile et du cuir, etc.). En effet, comme nous l'avons noté au point précédent les femmes y sont largement moins éduquées que les hommes. De ce fait, elles sont également moins nombreuses dans les professions à hautes responsabilités et qualifications et restent cantonnées dans celles qui requièrent des qualifications moindres (ouvriers, manœuvres, etc.). Toutefois l'analyse par génération nous permet de constater que la situation évolue vers une augmentation de la qualification des femmes et de leur durée de formation.

Cette section nous a permis d'appréhender l'évolution de l'activité féminine dans les pays du Maghreb. Tout comme nous avons observé une amélioration du niveau d'éducation combiné à une baisse des taux de fertilité de la femme maghrébine (voir ci-dessous), nous constatons une participation accrue des femmes au marché du travail. Bien que leur cycle d'activité semble toujours dominé par une tendance au retrait du marché du travail une fois mariée ou à la naissance du premier enfant, elles sont plus nombreuses à entrer dans le monde du travail.

1.4 LA FAMILLE

1.4.1 La transition démographique

Le processus de développement des pays du Maghreb dans les vingt dernières années a été caractérisé par le rapide changement de la structure démographique. Cette tendance a aussi

professions (ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés), 25.5%, artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture), 16.7% et les exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés, 15.6%.

²² *Il s'agit des manœuvres saisonniers (25.6%) et cadres moyens (25.4%) en ce qui concerne les femmes et des employés (24.2%) et artisans ouvriers d'art (27.9%) pour les hommes.*

²³ *Les artisans ouvriers d'art (30%), les agriculteurs et ouvriers qualifiés (11.5%) et les employés de bureau (7.8%) en ce qui concerne les femmes et les agriculteurs et ouvriers qualifiés (15.7%), les manœuvres du bâtiment et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports (12.9%) et artisans et ouvriers des métiers de l'extraction et du bâtiment (8.1%) pour les hommes..*

²⁴ Eurostat (2002), pg.163

²⁵ Eurostat (2002) pg.164

caractérisé les pays européens : le pourcentage de la population jeune (moins de 15 ans) a diminué fortement, tandis que le pourcentage de la population de 60 ans et plus a augmenté. Les tableaux suivants montrent le vieillissement progressif de la population en Europe et dans les pays du Maghreb ; les pays ont été ordonnés par ordre d'importance de leur dynamique de vieillissement.

Tab. 17 : Pourcentage de la population jeune sur la population totale en Europe et aux pays du Maghreb en 1980 et 2000

	IE	AL ¹	TU ²	ES	MA ³	PT	IT	GR	NL	AT	FR	DE	DK	BE	FI	RU	SU	LU
1980	30	48	42	26	42	26	23	23	23	21	23	19	21	20	20	21	20	19
2000	14	35	30	15	32	16	14	15	19	17	19	16	18	18	18	19	19	19

¹Algérie 1977 et 1999

²Tunisie 1979 et 2000

³Maroc 1982 et 2000

Source : Europe, EUROSTAT, NewCronos ; Maghreb, Annuaire Statistiques

La réduction de la population jeune a été aussi importante dans les pays du Maghreb, que dans les pays européens les plus frappés par le vieillissement de la population : notamment l'Irlande et les pays de l'Europe du Sud. Le rythme de vieillissement en Tunisie, en Algérie et au Maroc a été supérieur à celui de tous les pays d'Europe à l'exception de l'Irlande, bien que la proportion de la population jeune continue à être plus élevée que dans l'Union européenne : en Tunisie – le pays maghrébin où la population jeune est la plus faible – le pourcentage de jeunes est encore de 30% : c'est-à-dire le niveau de l'Irlande il y a 20 ans. La réduction de la population jeune a été plus modérée dans la plupart des pays de l'Europe continentale tandis qu'en Grande Bretagne, en Suède et au Luxembourg elle a été à peine perceptible.

Parallèlement à la réduction de la population jeune, on a enregistré, en Europe, une forte hausse de la population âgée. Les pays les plus concernés sont l'Irlande et les pays du Sud. En ce qui concerne les pays du Maghreb, la hausse de la population âgée a été beaucoup plus limitée, étant donné que la transition démographique est un phénomène plus récent.

Tab. 18 : Pourcentage de la population jeune sur la population totale en Europe et aux pays du Maghreb en 1980 et 2000

	IE	IT	ES	PT	GR	DE	BE	FI	FR	TU ¹	NL	MA ²	AT	LU	AL ³	RU	SU	DK
1980	15	17	15	15	17	19	18	16	17	6	16	6	19	18	6	20	22	19
2000	24	24	22	21	23	23	22	20	21	9	18	7	20	19	7	20	22	20

¹Tunisie 1979 et 2000

²Maroc 1982 et 2000

³Algérie 1977 et 1999

Source : Europe, EUROSTAT, NewCronos ; Maghreb, Annuaire Statistiques

Cela peut être visualisé en comparant les pyramides de la population au début des années 1980 et dans les années les plus récentes. Comme on le voit dans les **graphiques 4** en annexe, les pyramides d'âge de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ont commencé leur processus d'inversion. Ceci est un phénomène bien connu dans la plupart des pays de l'UE qui traversent maintenant une phase de stabilisation. Néanmoins, l'inversion drastique des dynamiques démographiques du Maghreb a été une surprise pour les démographes. En outre, des études plus récentes portent sur des

estimations officielles de dynamiques futures en proposant une perspective de transition démographique encore plus courte.

La forte croissance de la population dans les années suivant l'indépendance, a causé une expansion sans précédent du pourcentage de la population en âge de travailler (**graphiques 5** en annexe). Celle-ci, qui était inférieure à 45%, est passée à des valeurs supérieures à 60%. Dans les pays de l'UE, seule l'Irlande a connu, pour la même période, une croissance comparable (du 54% au 64%).

Les pays de l'Europe du Sud ont aussi été caractérisés par une croissance du pourcentage de la population en âge de travailler, mais cela a été significativement plus modeste. Les pays européens comme la France, la Belgique, et le Royaume-Uni ont soit stabilisé la proportion de la population en âge de travailler soit commencé un processus de contraction de la population en âge de travailler.

Selon des estimations plus récentes (Voir Courbage, 2000), les pays du Maghreb bénéficieront encore pour environ vingt ans d'une phase de forte expansion de la population en âge de travailler probablement supérieure à celle connue par les pays de l'UE, mais après un maximum, attendu entre 2010 et 2015, le processus de contraction des forces de travail potentielles serait également intense et tout à fait comparable à celui que certains pays de l'UE connaissent actuellement ou ont connu au cours des dix dernières années (**graphiques 6** en annexe).

A la base de cette transition démographique, à la fois un phénomène de fort impact social et économique, on retrouve un changement radical de l'attitude de la population et surtout des femmes vis-à-vis de l'institution familiale. Cette partie de l'étude se concentre sur deux phénomènes en particulier : le retard progressif de l'âge du mariage et la révolution des stratégies reproductives.

1.4.2 Un mariage de plus en plus retardé

La hausse de l'âge moyen au premier mariage est un phénomène commun aux pays de l'Europe et du Maghreb. Au début des années 80 il existait encore une différence entre Maghreb et Europe en ce qui concerne l'âge du mariage : les femmes en Algérie et au Maroc se mariaient entre 20 et 21 ans, alors que les femmes en Europe se mariaient en moyenne à 24 ans. Les données plus récentes montrent par contre que les différences entre Maghreb et Europe sont désormais très faibles : l'âge moyen au premier mariage est plus bas au Portugal, en Belgique et en Grèce qu'au Maroc, tandis qu'en Algérie l'âge moyen du mariage des femmes est déjà supérieur à celui de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume Uni. Selon Kateb et Ouadah-Bedidi (Kateb et Ouadah-Bedidi, 2001), l'évolution en Tunisie a été similaire à celle de l'Algérie: de 1966 à 1995 l'âge du mariage a reculé de 7 ans, à savoir de 21 ans à 27 ans.

Tab. 19 : Âge moyen des femmes au premier mariage en 1980 et en 2000

	PT	BE	GR ¹	MA	AT	IT ²	DE	RU ³	AL ⁴	ES	NL	FI	FR	IE ⁵	DK	SU
1980	23,12	22,25	24	21,6	23,18	23,85	22,93	24,49	20,9	23,47	23,15	24,4	22,97	24,71	24,6	26,04
1999	25,12	26,05	26,59	26,8	26,97	27,05	27,14	27,32	27,6	27,65	27,69	27,71	27,8	28,23	29,64	29,81

¹Grèce 1986-1999

²Italie 1980-1997

⁴Algérie 1977-1998

⁴Royaume-Uni 1983-1999

⁵Irlande 1980-1996

Source : Europe, Eurostat, NewCronos
Pays du Maghreb, annuaires statistiques.

Une autre caractéristique intéressante est la réduction progressive de l'écart entre l'âge du mariage des hommes et des femmes. Dans la plupart des pays d'Europe cet écart est maintenant d'environ deux ans, alors qu'il était d'environ 2,5 ans au début des années 80. En Algérie la réduction de l'écart entre l'âge des époux a été très importante : la différence entre l'âge du marié et l'âge de la mariée est maintenant inférieure à celle de la Grèce. Au Maroc, par contre, la réduction de l'écart a été plus faible : le recul de l'âge du mariage a donc concerné également hommes et femmes.

Tab. 20 : Différence entre l'âge moyen des femmes au premier mariage en 1980 et en 2000

	FR	ES	FI	PT	RU ⁴	BE	DK	SE	AT	NL	DE	IT ²	AL ³	GR ¹	MA
1980	2,1	2,4	2,1	2,3	3,1	2,1	2,6	2,6	2,8	2,3	2,7	3,2	4,4	4,1	4,5
1999	1,9	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	2,3	2,4	2,5	2,6	3,0	3,7	3,8	4,4

¹Grèce 1986-1999

²Italie 1980-1997

⁴Algérie 1977-1998

⁴Royaume-Uni 1983-1999

Source : Europe, Eurostat, NewCronos
Pays du Maghreb, annuaires statistiques.

Même si l'on constate une tendance généralisée à retarder de plus en plus l'âge du mariage, en ce qui concerne l'attitude face au mariage des différences entre Europe et Maghreb apparaissent.

Le **graphe 7** montre la répartition de la population féminine âgée de 25 à 60 ans selon l'état matrimonial au début et à la fin de la période considérée. Les données ne sont pas tout à fait comparables dans ce cas car dans les pays du Maghreb la proportion des jeunes dans la tranche 25-60 ans est plus grande que dans les pays en Europe : la croissance de la population célibataire n'est donc qu'un effet temporaire dû à la structure démographique, comme le montre le fait que le pourcentage de célibataires dans la tranche d'âge plus élevée est presque nulle²⁶. Les données relatives à l'Europe sont quelque peu différentes : étant donné que les variables démographiques sont plus stables, la croissance du pourcentage de la population célibataire reflète l'élévation de l'âge moyen du mariage, mais aussi une croissance du célibat définitif.

En Europe, les femmes célibataires représentent environ 1/5 de la population, à l'exception du Portugal où l'intensité de la nuptialité est encore élevée. Cependant, il semble difficile de croire que dans les années à venir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie pourraient continuer à compter sur un taux de célibat définitif proche de zéro²⁷.

²⁶ "Dans la première moitié du XXème siècle, les auteurs qui se sont intéressés à la nuptialité en Algérie ont mis l'accent sur l'intensité élevée de la nuptialité (Bernard, 1929, Demontès, 1923). Alors que pour la population européenne, le célibat définitif aussi bien pour les hommes que pour les femmes était significatif, il était exceptionnel pour la population musulmane. Il ne concernait en général que des handicapés physiques et mentaux. À l'âge de 35 ans, la quasi-totalité des femmes s'était mariée au moins une fois. Les hommes se mariaient à un âge plus élevé. Dans le dernier demi-siècle (1948-1998), la situation n'a guère changé. La proportion de personnes célibataires à 50 ans est restée très faible et quasiment stable chez les femmes autour de 2%, alors que, chez les hommes, elle est passée de 4% en 1948 à environ 2% en 1998. Ces niveaux très faibles de célibataires définitifs peuvent donner l'impression que les femmes et les hommes finissent tous par se marier. Mais ce n'est peut-être là qu'un effet de génération. Cette forte nuptialité caractérise les personnes nées au milieu du siècle. Il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas de modifications substantielles pour les générations plus jeunes nées après l'indépendance. La forte croissance des proportions de célibataires à tous les âges, comme nous allons le voir, permet de se demander si le célibat définitif ne va pas finir par prendre lui-même de l'ampleur quand ces nouvelles générations approcheront à leur tour de la cinquantaine" (Kateb et Onadab-Bedidi, 2000, p.11 et 12).

²⁷ "La proportion de femmes célibataires autour de la trentaine, un âge où il devient difficile de se marier, dépasse déjà 40% des effectifs féminins. Avec des proportions aussi élevées à 30 ans, il est douteux que les pays du Maghreb puissent continuer à jouir d'un célibat définitif presque nul

En Europe, on remarque aussi une croissance de l'instabilité familiale, mais à l'exception du Royaume Uni, moins d'une femme sur dix est divorcée. Le contraire caractérise les pays du Maghreb : le premier effet du processus de féminisation et de rééquilibre des droits entre les sexes a en fait favorisé une plus grande stabilité familiale. En Tunisie, l'interdiction de la polygamie et de la répudiation ont favorisé la rapide évolution vers un modèle familial plus stable et de style occidental²⁸, et bien que sur le plan légal le Maroc et l'Algérie soient plus en retard, un tel changement s'est déjà produit dans les mœurs de la population, où l'on registre une réduction de la répudiation.

Ces tendances enregistrées dans les pays du Maghreb, et la convergence vers un modèle de mariage plus occidental caractérisé par un âge plus avancé et une réduction de l'écart hommes-femmes comportent – selon certains auteurs – une révolution dans l'institution du « mariage traditionnel ». ²⁹ Les femmes maghrébines se marient à un âge plus mature, la différence d'âge avec leur partenaire est plus faible, elles ont plus ou moins le même niveau d'éducation et – plus que dans le passé – elles travaillent ou elles ont travaillé pendant leur célibat³⁰ : tous ces facteurs augmentent fortement le pouvoir de décision des femmes, surtout en ce qui concerne la maternité.

L'élévation de l'âge du mariage et l'extension de l'âge du célibat ont aussi joué un rôle positif dans l'augmentation des taux de participation des femmes. En Europe, comme dans les pays du Maghreb, c'est surtout chez les femmes célibataires et chez les femmes divorcées qu'on retrouve les taux d'activité les plus hauts, alors que les taux de participation des femmes mariées sont plus faibles.

1.4.3 Nouvelles stratégies reproductives en Europe et au Maghreb

1.4.4 La chute de la fécondité

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des taux de fécondité pendant les vingt dernières années. Dans les pays du Maghreb, la fécondité a reculé assez rapidement : Tunisie, Algérie et Maroc se trouvent aujourd'hui juste au-dessus du taux de remplacement. En Algérie et en Tunisie le taux de fécondité est déjà inférieur à celui de l'Irlande il y a vingt ans.

En ce qui concerne cette variable les différences entre les pays européens sont significatives : la partie centre-méridionale de l'Europe a enregistré pendant les années 80 et 90 une baisse constante

(inférieur à 3%) comme ce fut le cas dans la décennie précédente. Beaucoup de femmes maghrébines ne réussissent pas à se marier en raison des difficultés que fait peser la récession économique sur le marché matrimonial. Une minorité, de plus en plus nombreuse, refuse le mariage par choix personnel : préférence pour la carrière professionnelle, rejet d'un mariage « de raison » ou arrangé... Celles qui finissent par se marier ne veulent pas renoncer à la vie active et choisissent d'avoir un nombre très restreint d'enfants n'étant donc pas une entrave à leur carrière » (Courbage, 2001, p.477).

²⁸ *«L'acte emblématique en fut l'adoption, dès 1956, du Code du statut personnel, qui a révolutionné le droit de la famille (interdiction de la polygamie et de la répudiation, consentement de la fille nécessaire au mariage, etc.). Il a été suivi d'autres mesures (notamment l'élévation de l'âge légal au mariage en 1964) et surtout accompagné par une action politique, administrative et pédagogique soutenue en faveur de l'amélioration de la place de la femme dans la société (accès à l'instruction et à l'emploi rémunéré, en particulier). Bien que le droit de la famille y aie beaucoup moins évolué, les deux autres pays ont finalement suivi le même mouvement, mais de façon inégale. Dans ce contexte, l'évolution de l'âge au mariage des femmes joue un rôle primordial» (Kateb et Ouadab-Bedidi, 2001, p.5).*

²⁹ Kateb (2001).

³⁰ *Les données relatives à l'Algérie montrent comme le taux d'emploi des femmes célibataire soit deux fois plus haut de le taux des femmes mariées : 11% et 5% respectivement en 1989.*

de la fécondité, tandis qu'au Benelux, dans les pays de l'Europe du Nord et au Royaume Uni le taux de fécondité s'est plutôt stabilisé ou a même progressé faiblement.

Tab. 21 : Taux fécondité en 1980 et en 2000

	ES	IT	GR	AT	DE	PT	SE	BE	NL	LU	FI	RU	DK	FR	IE	TU	AL	MA
1982	1,94	1,56	2,02	1,66	1,51	2,07	1,62	1,61	1,5	1,49	1,71	1,78	1,43	1,91	2,95	4,84	6,37	5,52
1998	1,15	1,19	1,29	1,34	1,36	1,46	1,5	1,53	1,63	1,68	1,7	1,71	1,72	1,75	1,93	2,23	2,64	3,10

Source : Europe, Eurostat, NewCronos
Pays du Maghreb, annuaires statistiques.

Le retardement du mariage joue un rôle très important dans la réduction du taux de fécondité, mais il ne doit pas être surestimé. Au-delà d'un effet transitoire de réduction du taux de fécondité, le report du mariage et l'âge de la maternité peuvent être neutres par rapport au taux global de fécondité (TGF) : dans les pays caractérisés au début de la période considérée par des baisses du taux de fécondité, la préférence des femmes pour une plus grande maturité dans la formation familiale n'a pas provoqué de réduction de la fécondité. D'autre part, dans les régions de l'Europe et au Maghreb, caractérisées par des taux de fécondité très élevés, la tendance à retarder l'âge du mariage a clairement eu comme effet la réduction de la durée totale de la « fécondité effective » des femmes, étant donné que le taux de fécondité hors mariage est généralement très faible ou nul. Cependant ce qui s'est passé aux pays du Maghreb est encore différent et peut difficilement être comparé à l'évolution suivie par des pays comme le Portugal ou l'Irlande.

Cela paraît évident à la lumière des **graphiques 8** qui donnent le taux de fécondité par groupe d'âge dans les pays du Maghreb, aux Pays-Bas (un pays caractérisé par la faible croissance du TGF entre 1980 et 2000) et au Portugal (un pays qui comme les pays du Maghreb a connu une forte baisse de la fécondité).

En Algérie, au Maroc et en Tunisie le taux de fécondité des jeunes baisse fortement entre le début des années 1980 et l'an 2000, on n'observe pas d'augmentation du taux de fécondité des femmes les plus âgées. Au contraire, on peut remarquer une réduction du taux de fécondité à tous les âges.

L'évolution que suit le Portugal est similaire à celle de pays maghrébins, mais ici la fécondité diminue seulement dans la classe d'âge la plus jeune et reste plus ou moins inchangée pour la classe d'âge supérieure.

Aux Pays-Bas (et comme dans plusieurs pays de l'Europe du centre Nord à l'exception des pays germanophones) la formation familiale semble être simplement retardée : le TGF ne change pas (à la limite il augmente), mais le pic de fécondité est à un âge de plus en plus avancé.

Le comportement des ménages par rapport au choix de la maternité suit principalement trois trajectoires différentes :

1. dans les pays de l'UE où le TGF est resté quasi constant, on remarque une « stratégie reproductive » progressivement retardée sur l'axe de l'âge, globalement neutre par rapport à l'équilibre démographique à long terme ;

2. dans les autres pays de l'UE, les choix de maternité sont aussi retardés dans le temps, mais on ne voit pas une augmentation progressive de la fécondité parmi les femmes plus âgées : le délai de la formation familiale se traduit donc en une réduction de la période de « fertilité effective », sans que cela n'affecte le comportement après le mariage;
3. dans les pays du Maghreb, par contre, on remarque une totale révolution des comportements des femmes vis-à-vis de la « stratégie reproductive » : dans toutes les classes d'âge on remarque une baisse simultanée, avec des intensités différentes par classes d'âge, du taux de fécondité.

Le retard du mariage explique donc une partie de la réduction du TGF, mais différemment de certains pays de l'Europe centre-méridionale. Dans les pays maghrébins on constate plutôt une révolution dans les « stratégies reproductives » qui, avec des intensités différentes, intéressent toutes les classes d'âge. Cette évolution n'est clairement pas comparable à celle des pays nordiques, mais elle n'est pas non plus comparable à celle des pays de l'Europe du sud, où la transition est essentiellement liée aux nouveaux choix des générations plus jeunes.

1.4.5 Les déterminants de la transition démographique

Selon le modèle de transition démographique proposé par Notestein³¹, la réduction progressive du taux de fécondité dépend essentiellement de l'urbanisation et de la révolution industrielle.

Les bases théoriques du binôme industrialisation-transition démographique ont été fortement critiquées³² non seulement pour leur « eurocentrisme », mais – plus récemment – même pour leur faible capacité à expliquer l'évolution européenne.

Plus récemment la réduction de la fécondité a été liée à la progressive entrée des femmes sur le marché du travail, car c'était surtout parmi les femmes actives qu'on enregistrait les taux de fécondité les plus bas. La littérature économique a proposé la thèse du « trade-off » emploi maternité : la responsabilité des soins liée à la maternité ne serait pas compatible avec les responsabilités du travail hors de la maison, ce qui forcerait les femmes à faire un choix entre les deux. Du point de vue macroéconomique, la croissance des taux d'activité féminins serait donc la cause de la baisse de la fécondité³³.

Cette vision de la relation maternité – emploi a néanmoins changé au cours des années 1990. Suite à une période de chute généralisée de la fécondité, des différences significatives entre les régions de l'UE ont commencé à devenir évidentes: Dans les pays de la zone méditerranéenne et en Irlande, la fécondité s'est réduite intensivement pendant toute la période analysée³⁴, dans les autres pays le taux global de fécondité a plutôt oscillé cycliquement ou a même progressé.

Si au cours des années 1970, il était possible de retrouver une relation négative entre emploi et maternité, au cours des années 1990 c'était plutôt le contraire : de hauts taux d'emploi furent enregistrés à des endroits où les taux de fécondité plus élevés et vice versa. Cela a conduit à élaborer d'autres modèles interprétatifs considérant les différents contextes institutionnels.

³¹ Notestein (1945).

³² Pour une synthèse, voir Greenhalgh (1995).

³³ Engelhardt, Kögel, Prskawetz (2001).

³⁴ En Allemagne et en Autriche la baisse de la fécondité a été autant systématique, mais moins intense.

Dans les pays scandinaves et dans une moindre mesure en France, en Belgique et, plus récemment en Hollande, la disponibilité des infrastructures et services publics de garde d'enfants, couplés à des politiques de soutien familial plus généreuses, permettent non seulement une insertion plus facile des femmes sur le marché du travail, mais réduisent significativement les taux de pauvreté entre les familles avec enfants. Dans les pays du sud, par contre, le rôle de l'Etat est assez marginal en ce qui concerne les infrastructures d'accueil et services aux personnes. De plus les politiques familiales sont moins généreuses. Les insuffisances des structures publiques chargent la famille et donc essentiellement les femmes de nombreuses tâches qui empêchent leur activité sur le marché du travail et, en même temps, avoir des enfants augmente significativement le risque de pauvreté. En outre, les pays du sud vivent plus intensivement les problèmes liés à la difficile insertion des jeunes (surtout des femmes) sur le marché du travail : cela retarde significativement l'âge du mariage et de l'accouchement.

L'évolution suivie par les pays du Maghreb pourrait être comparée à celle des pays de l'Europe, en particulier du Sud, caractérisés par une première phase de trade-off fécondité-emploi féminin, suivi par une stabilisation vers un équilibre de faible emploi et basse fécondité.

Cependant la chute de la fécondité a connu une intensité tellement rapide dans les pays du Maghreb³⁵, que l'on peut difficilement la lier à l'augmentation des taux d'emploi. Evidemment le taux d'activité des femmes a augmenté pendant la période analysée, mais la corrélation négative entre taux d'activité et taux de fécondité semble être factieuse, car il semble difficile d'expliquer l'intensité de la réduction de la fécondité par la croissance de l'activité.

Un élément qui pourrait expliquer la convergence entre la dynamique de la natalité au Maghreb et en Europe est sans doute la forte progression de la scolarité féminine. Théoriquement il y a plusieurs canaux par lesquels l'instruction influence les stratégies reproductives des femmes³⁶ sans nécessairement avoir d'impact sur le marché du travail: l'instruction retarde l'âge au mariage, favorise un rôle plus actif dans les décisions, augmente l'exposition à des modèles familiaux différents et favorise la planification par la diffusion d'une culture sanitaire³⁷.

Les différents taux de fécondité enregistrés parmi les femmes sans éducation, avec un niveau d'éducation primaire et avec un niveau d'éducation secondaire confirment la validité de cette relation dans les pays du Maghreb.

Tab. 22 : Taux fécondité selon le niveau d'instruction dans les pays du Maghreb

	AL		MA		TU	
	1984	1995	1982	1996	1985	1995
Sans instruction	7,3	4,4	5,8	3,7	5,1	3,4
Primaire	4,9	2,9	3,8	2,3	3,9	2,4
Sécondaire ou plus	3,4	2,7	2,2	1,8		2,0

Sources : Youssef Courbage, 2002

³⁵ *Onadab-Bedidi et Vallin (2000).*

³⁶ *Jejeebhoy (1995).*

³⁷ *Courbage (2001).*

Cependant, si on regarde les écarts entre une année et l'autre, on voit que la plus forte réduction des taux de fécondité n'a pas été enregistrée parmi les femmes les plus éduquées, mais plutôt parmi les femmes sans instruction. Le fait que de nombreuses femmes aient bénéficié de l'instruction influence clairement la fécondité, car le poids relatif des femmes instruites augmente. Toutefois, il semble encore difficile d'expliquer la réduction proportionnellement plus forte des taux de fécondité des femmes sans instruction.

De nombreuses autres théories ont été proposées afin d'expliquer cette drastique révolution dans les cycles de vie des femmes maghrébines. Youssef Courbage (Youssef Courbage 2002), analyste de la transition démographique liée aux changements dans le modèle familial maghrébin, en fait une brève revue :

1. la rapide sécularisation des sociétés maghrébines, vis-à-vis d'une religion islamique aperçue pro- nataliste ;
2. l'efficacité des politiques de planification familiale ;
3. l'ajustement du modèle familial à un paradigme évolutif basé sur la rente des matières premières.

Toutes ces clefs d'interprétation représentent des contributions intéressantes à la compréhension des changements radicaux illustrés auparavant. Une théorie intéressante, cependant, lie les changements dans la famille maghrébine à la rapide absorption des modèles étrangers grâce à la diffusion de la langue française, des médias européens et aux flux migratoires « réversibles » vers le continent européen. La « contamination » culturelle serait donc un facteur capable d'influencer, à travers la diffusion de comportements « imitatifs », le mode de vie et le rapport des femmes maghrébines avec les institutions familiales.

1.4.6 Conclusions

L'analyse comparée des femmes et des hommes en Europe et au Maghreb nous a permis de mettre en évidence les disparités et similitudes majeures observées en ce qui concerne la formation, le marché du travail ainsi que la famille dans ces deux régions.

Le Maghreb et l'Europe se sont lancés ces vingt dernières années, chacun à son niveau, dans une amélioration du niveau d'éducation de leur population ainsi qu'une réduction des écarts de genre dans l'accès à l'éducation à tous les niveaux scolaires.

Cette progression de l'éducation au Maghreb est assez récente, de ce fait elle se marque essentiellement au niveau primaire où les taux nets d'inscription atteignent presque les 100% pour les filles et les garçons tout comme en Europe (à l'exception du Maroc où ces taux sont plus faibles et l'écart de genre plus marqué).

Les différences entre le Maghreb et l'Europe en termes de taux d'inscription et d'écart de genre augmentent dans l'enseignement secondaire et supérieur. Dans l'enseignement secondaire, les progrès réalisés par le Maghreb restent encore notables: en 1998-1999, la proportion de jeunes en âge scolaire légal inscrits à l'école secondaire est de 7 sur 10 en Tunisie, 6 sur 10 en Algérie et finalement seulement 3 sur 10 au Maroc, l'écart de genre en défaveur des femmes est assez faible.

Les résultats de la Tunisie et de l'Algérie ne s'éloignent pas trop de ceux de l'Europe où 9 jeunes sur 10 en âge scolaire y fréquentent l'école secondaire.

Finalement, l'enseignement supérieur est le niveau où l'écart entre l'Europe et le Maghreb est le plus marqué. Les situations maghrébines sont pour ce niveau relativement semblables, les taux bruts d'inscription ne dépassent pas les 20%, par contre l'écart de genre est faible. Les pays européens se caractérisent ici aussi par une égalité de niveau, les taux atteignent environ les 55% (à l'exception du Portugal, 40.4% pour les hommes et 53.9% pour les femmes). A noter qu'en Europe cette fois l'écart de genre joue en faveur des femmes dans chacun des pays.

Bien que les pays maghrébins aient réalisé des progrès notables dans le niveau d'instruction de leur population, le niveau d'analphabétisme complet de la population reste un problème important. Ce taux a diminué depuis les indépendances à nos jours (de 90% à 30%) et est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. L'Europe, quant à elle, est davantage concernée par l'analphabétisme fonctionnel, lequel touche également une plus grande proportion de femmes que d'hommes. Toutefois par niveau d'instruction, les hommes possèdent un niveau inférieur aux femmes.

Concernant le travail, l'activité des femmes s'est remarquablement accrue ces vingt dernières années aussi bien au Maghreb qu'en Europe. Les écarts d'activité entre genres se sont également réduits d'environ 10% en Europe et au Maghreb (à l'exception du Maroc où ils ont augmenté), l'Algérie étant le pays où les écarts sont les plus élevés.

Cette progression de l'activité féminine au Maghreb et en Europe se reflète par des courbes d'activité féminine qui se caractérisent globalement par des niveaux plus élevés ainsi qu'une plus grande continuité. En Europe, les courbes actuelles se répartissent en trois groupes: (1) les pays à activité continue (Danemark, France et le Portugal), (2) les pays à activité discontinue (Royaume-Uni, Pays-Bas et Belgique) et enfin, (3) les pays à inactivité dominante (Espagne). Par contre au Maghreb les courbes se caractérisent toutes par une inactivité dominante, l'activité y était la plus importante aux jeunes âges et rapidement interrompue pour des raisons familiales. Actuellement, les taux plus élevés de scolarisation retardent l'entrée sur le marché du travail des jeunes femmes et l'activité tend à être plus continue.

Egalement les taux d'emploi, tout comme les taux d'activité, montrent une plus grande participation des femmes au marché du travail. Sur la période étudiée, les taux d'emploi des femmes européennes et maghrébines se sont accrus, ceux des hommes maghrébins ont diminué, ceux des européens se sont soit réduits ou ont augmenté dans une mesure bien moins importante que ceux des femmes.

De plus, l'analyse des taux de chômage par sexe, âge et niveau de formation, montre tout d'abord que les femmes sont plus souvent concernées par le chômage que les hommes, ce en Europe où les taux de chômage féminins dépassent largement les taux masculins (à l'exception du RU) et au Maghreb où, bien que les taux féminins n'excèdent pas (encore) les taux masculins, ceux-ci ont fortement augmenté ces vingt dernières années. Ensuite, le chômage touche davantage les jeunes en Europe et au Maghreb, ce qui défavorise particulièrement les femmes maghrébines puisque c'est la tranche d'âge où elles sont les plus actives. Et différence notable entre l'Europe et le Maghreb, en Europe, on observe une corrélation négative entre le niveau de diplôme et le taux de chômage, cette relation s'inverse en Tunisie et au Maroc, les peu qualifiés y bénéficient de taux de chômage plus faibles que le reste de la population, au Maroc plus qu'ailleurs et chez les hommes davantage que chez les femmes.

Finalement, en Europe tout comme au Maghreb, les femmes et les hommes n'occupent ni les mêmes professions ni n'exercent dans les mêmes secteurs. L'emploi des femmes européennes et maghrébines se caractérise par une ségrégation verticale et horizontale. Celle-ci se retrouve également au niveau de l'emploi des hommes au Maghreb, elle reste toutefois beaucoup plus importante chez les femmes.

En ce qui concerne l'éducation, les pays du Maghreb convergent progressivement vers un modèle de cycle de vie à l'européenne, caractérisé par une durée de formation allongée. Suite à cette période de formation, qui pour tous dure maintenant au moins 15 ans, un nombre croissant de femmes entrent sur le marché du travail, mais les courbes d'activité restent caractérisés par un profil d'inactivité dominante avec un pic correspondant plus ou moins à l'âge du mariage. Cela suggère que le temps du travail et le temps de la famille sont, au Maghreb comme dans certaines régions de l'Europe, deux moments de la vie difficilement compatibles.

La difficulté rencontrée par les femmes à cumuler la vie familiale et le travail a conduit dans certains pays du Sud de l'Europe à un équilibre de faible emploi et de faible activité. La chute des taux de fécondité des pays du Maghreb montre une convergence vers des pays comme l'Italie et l'Espagne qui restent également caractérisés par un profil d'inactivité dominante, avec un pic entre 25 et 30 ans.

Cependant dans le domaine des choix de maternité et des attitudes des femmes vis-à-vis du mariage, la convergence des pays du Maghreb à été plus rapide que ce à quoi l'on pouvait s'attendre.

Tous les facteurs analysés auparavant poussent effectivement dans la direction d'une réduction du taux de fécondité : la prolongation de la formation permet le recul de l'âge du mariage, augmente les possibilités d'emploi et retarde ainsi l'âge de la fécondité effective.

L'analyse des taux de fécondité montre cependant que les facteurs modifiant les aptitudes vis-à-vis de la maternité sont l'effet des changements plus radicaux dans les sociétés maghrébines et qu'ils ne peuvent pas être seulement liés à une transition générationnelle, laissant la place à des femmes de plus en plus instruites et actives sur le marché du travail.

Les femmes des pays du Maghreb semblent avoir brûlé les étapes du processus européen de modernisation: le recul de l'âge du mariage, la chute de la fécondité et la croissance de la population célibataire montrent que les vingt dernières années ont signé la fin du modèle familial traditionnel. Cette révolution dans le domaine de la famille est intrinsèquement liée aux changements dans les autres domaines, mais la rapidité de cette évolution et la transversalité par rapport aux différents milieux (classe d'âges, niveaux d'instruction) témoigne d'une dynamique idiosyncrasique des sociétés maghrébines.

Les «bienfaits potentiels» de la transition démographique³⁸ pour les pays du Maghreb sont considérables. Toutefois la mesure dans laquelle ils parviendront à en profiter dépendra de la rapidité de leur convergence dans le domaine de la formation et du travail et de leur capacité de gouverner la transition démographique à travers l'adaptation de leur système productif et social à une entrée croissante des femmes sur le marché du travail.

³⁸ Dans la littérature anglophone on parle de "demographic dividend". (Joushi, 1999).

BIBLIOGRAPHIE

ACHY Lahcen, *Labor Market and Growth in Morocco*, April 2002.

ASSAAD Ragui et Zouari Sami, *Age au Premier Mariage, Fertilité et Offre de Travail de la Femme Urbaine au Maroc*, 2003.

BERNARD Chantal, *Les femmes salariées et non salariées au Maghreb, des travailleuses à plein temps et « hors du temps »*, dans : Femmes du Maghreb au présent : La dot, le travail, l'identité (GADANT, Monique et Michèle KASRIEL), Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.), Délégation Régionale Provence, Alpes, Côte d'Azur et Corse, Paris, 1990, pp.89-139.

COURBAGE, Youssef, *Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée*. Collection Travaux et Documents, 2000. .

COURBAGE, Youssef, *Sur les pas de l'Europe du Sud : La fécondité au Maghreb. Expert Group Meeting on completing the fertility transition*. Population Division, Department of Economic and Social Affairs, United Nations, New York, 2002, UN/POP/CFT/2002/CP/12, January 2002

ENGELHARDT Henriette, KÖGEL Tomas, PRSKAWETZ, Alexia, *Employment and fertility reconsidered: A macro-level time series analysis*, Working papers of the Max Planck Institute for Demographic Research, 2001.

EUROPEAN COMMISSION, *Employment in Europe 2001-Recent Trends and Prospects*. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities, 2001, p. 143.

EUROSTAT, NewCronos.

EUROSTAT, *La vie des femmes et des hommes en Europe, Un portrait statistique*, Population et condition sociales, 2002.

FOURCADE Bernard, *Les observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle, outils de gestion des transformations du marché du travail? Les cas de l'Algérie et de la Tunisie*, Les Notes du Lirhe, note n°333, 2000.

GREENHALGH, *Anthropology theorizes reproduction: integrating practice, political economic, and feminist perspectives*, in S. Greenhalgh (ed.). *Situating Fertility*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 3-28, 1995.

JEJEEBHOY, *Women's education, autonomy and reproductive behavior: experience from developing countries*, Calderon Press, Oxford, 1995.

JOSHI Heather, *Gender Equity and the Demographic Dividend*, Institute of Education, London

KATEB Kamel, *Fin du mariage traditionnel en Algérie (1876-1998) ? Une exigence d'égalité des sexes*, Paris, Bouchène, 2001, 120 p.

KATEB Kamel, Ouadah-Bedidi Zahia, *L'actualité démographique du Maghreb*, Actes de la DESCO université d'été, Tours, 2001.

MARUANI Margaret, *L'emploi féminin dans une société de plein chômage*, CNRS-Paris.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE-direction de l'Enseignement scolaire pour Eduscol, *L'actualité démographique du Maghreb*, 2002.

NATIONS UNIS, *Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes*, Maroc, 1994

NATIONS UNIS, *Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes*, Algeria, 1998.

NATIONAL PLAN ACTION, Ministry of Women and Family Affairs, Republic of Tunisia, 1997-2001
Rapport national sur le développement humain, Tunisie, 1999.

PILOS Spyridon, *Education dans les régions de l'Union européenne*, Eurostat, Statistiques en bref, 2001.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, *Annuaire statistique de Algérie*, n°13, 1985-86.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, *Annuaire statistique de Algérie*, n°14, 1990.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, *Annuaire statistique de Algérie*, n°15, 1991.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, *Annuaire statistique de Algérie*, n°16, 1994.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, *Annuaire statistique de Algérie*, n°18, 1996.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, *Annuaire statistique de Algérie*, n°19, 1997-98

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, *Rétrospective statistique 1970-1996*, 1999..

QUEFELEC Stéphane, *Population active et marché du travail dans les pays méditerranéens*, EUROSTAT, Statistiques en bref, Population et conditions sociales, 2002.

RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN, Maroc, 1997.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, *Enquête Nationale Population Emploi*, n°25, 1980.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, *Enquête Nationale Population Emploi*, n°34, 1991.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, *Annuaire statistique de la Tunisie*, n°41, 2000.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, *Enquête Nationale Population Emploi en 1997*.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, Recensement Général de la population et de l'Habitat, *Caractéristiques d'Education*, 1984.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, Recensement Général de la population et de l'Habitat, *Caractéristiques Démographiques*, 1984.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, Recensement Général de la population et de l'Habitat, *Caractéristiques Démographiques*, 1994.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, Recensement Général de la population et de l'Habitat, *Caractéristiques d'Education*, 1994.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, *Enquête Nationale Population Emploi*, 1980.

REPUBLIQUE TUNISIENNE. Ministère du Plan et du Développement Régional. Institut National de la Statistique, *Enquête Nationale Population Emploi*, 1989.

ROYAUME DU MAROC. Premier Ministre. Ministre chargé de la Population. *Activité, Emploi et Chômage*, Direction de la Statistique, 1995.

ROYAUME DU MAROC. Premier Ministre. Ministre chargé de la Population. *Activité, Emploi et Chômage*, Direction de la Statistique, 2000.

ROYAUME DU MAROC. Premier Ministre. Ministre chargé de la Population. *Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Direction de la Statistique, 1990-91.

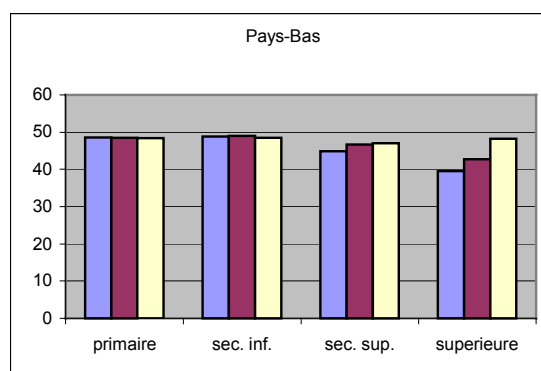
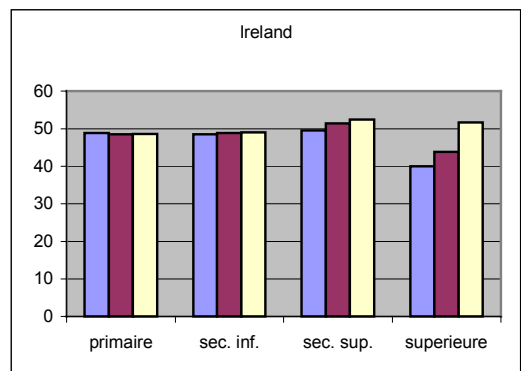
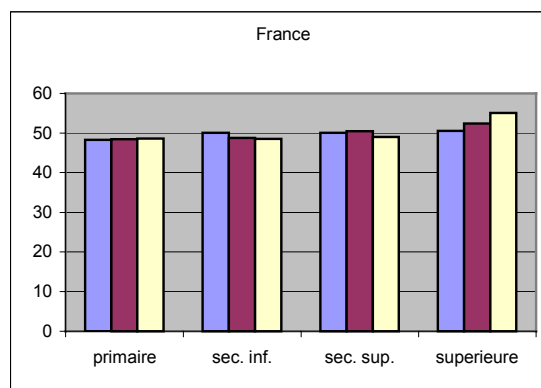
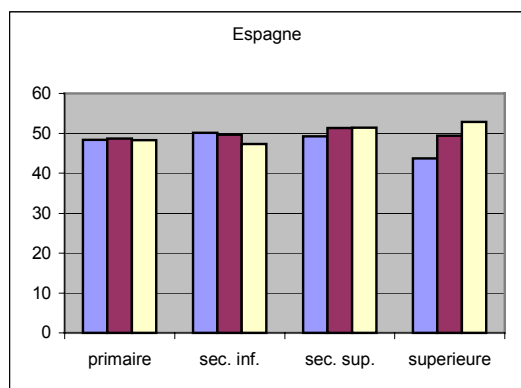
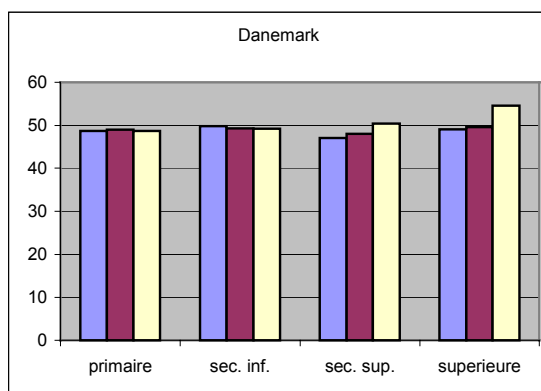
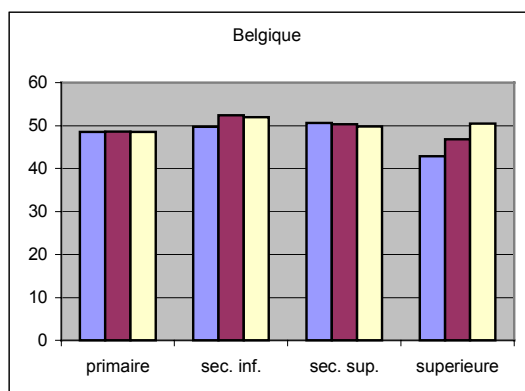
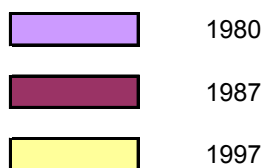
ROYAUME DU MAROC. Premier Ministre. Ministre chargé de la Population. *Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Direction de la Statistique, 1998-99.

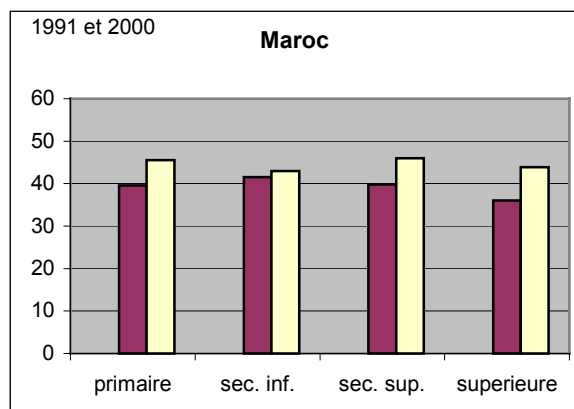
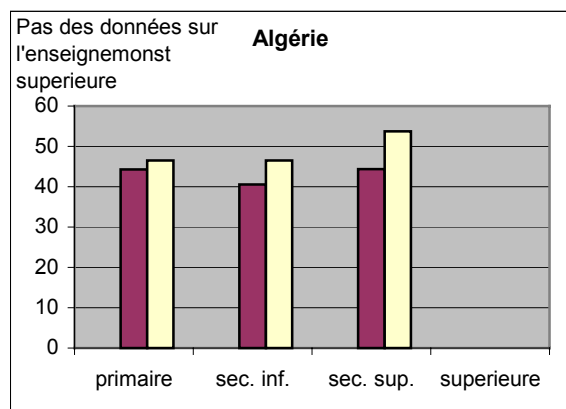
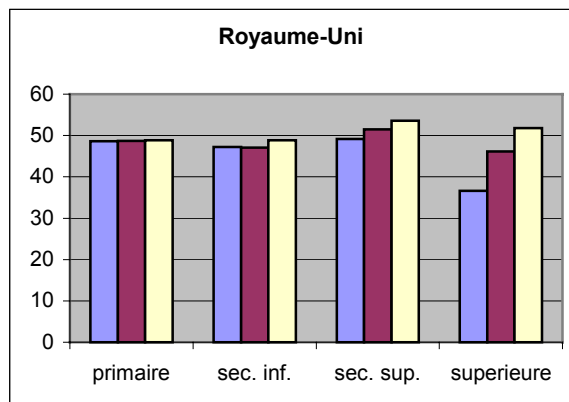
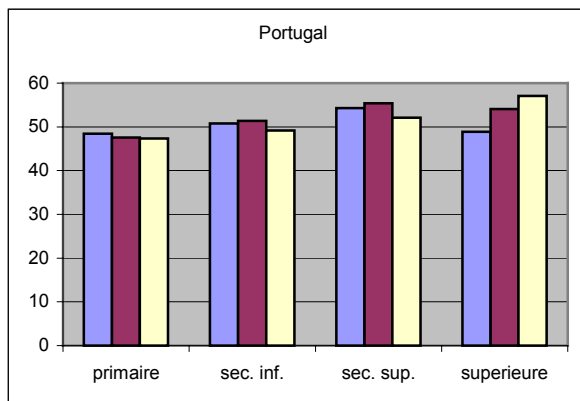
ROYAUME DU MAROC. Premier Ministre. Ministre chargé de la Population. *Les indicateurs sociaux*, Direction de la Statistique, 1996.

ROYAUME DU MAROC. Premier Ministre. Ministre chargé de la Population. *Les indicateurs sociaux*, Direction de la Statistique, 1997.

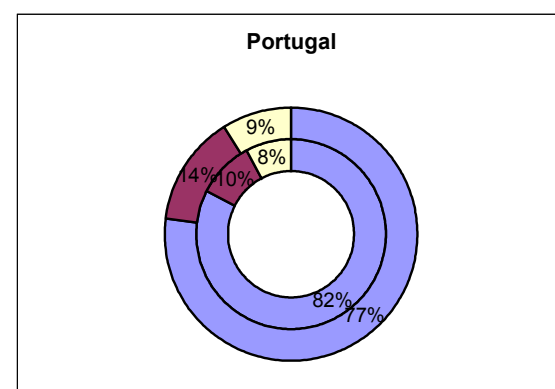
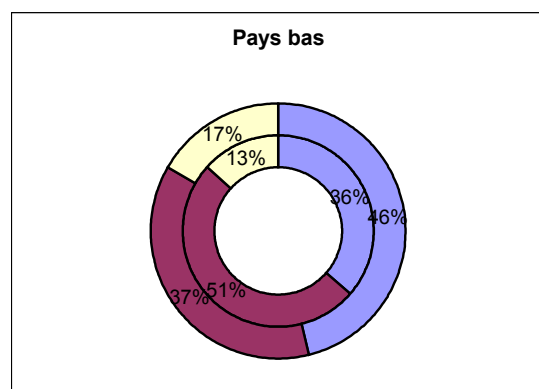
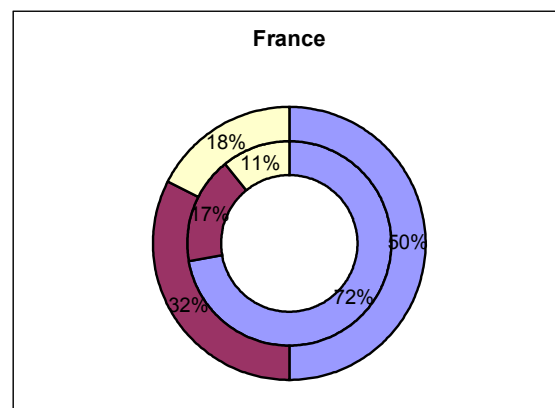
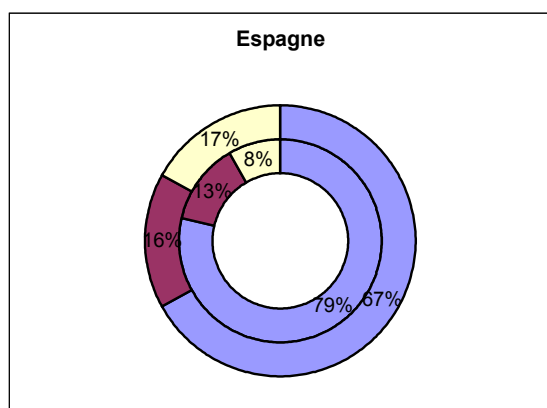
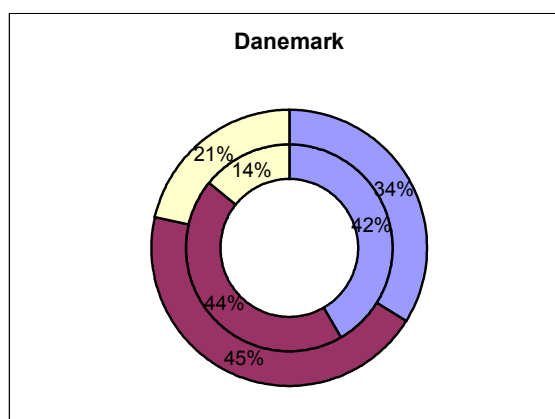
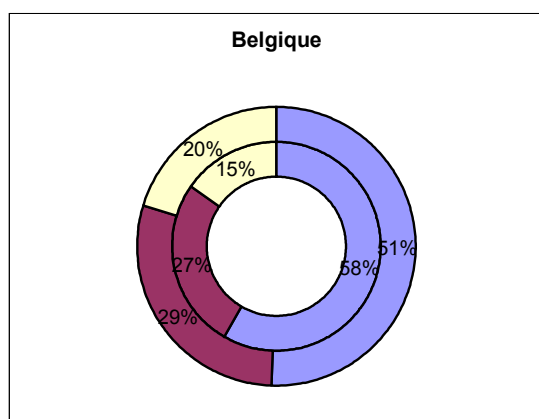
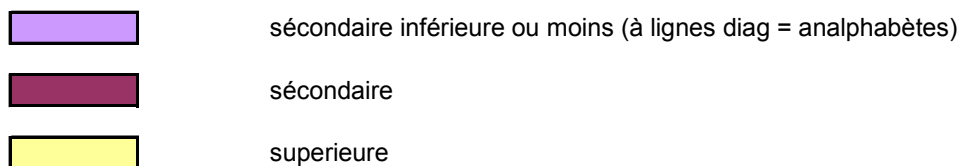
ROYAUME DU MAROC. Premier Ministre. Ministre chargé de la Population. *Les indicateurs sociaux*. Direction de la Statistique, 1999.

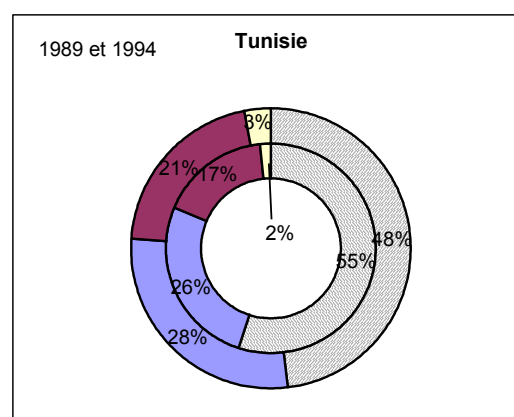
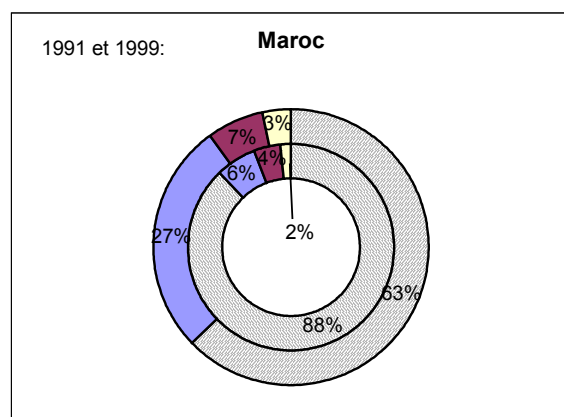
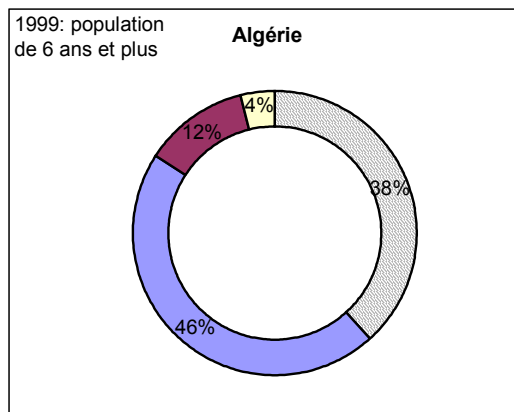
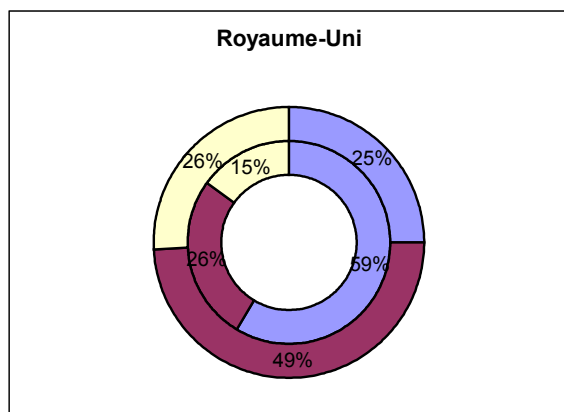
G.1: Taux de féminisation de la population étudiante selon le niveau d'enseignement dans les pays UE et les pays du Maghreb



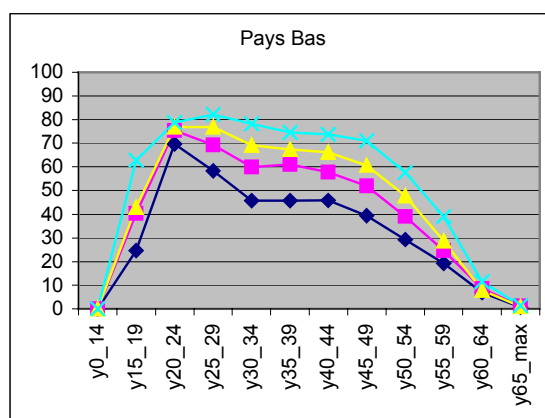
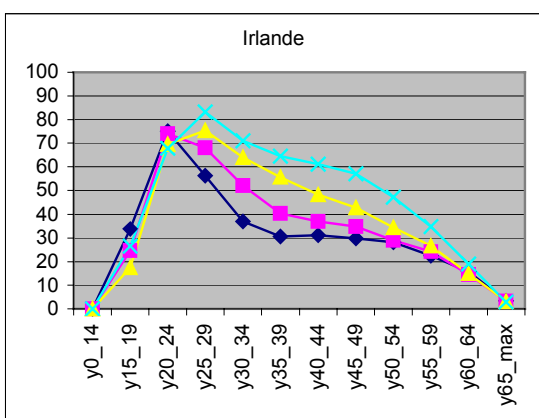
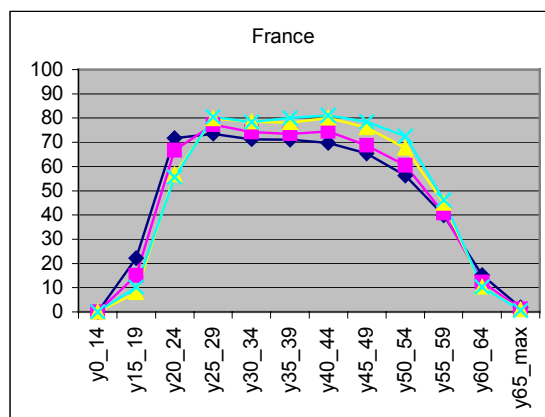
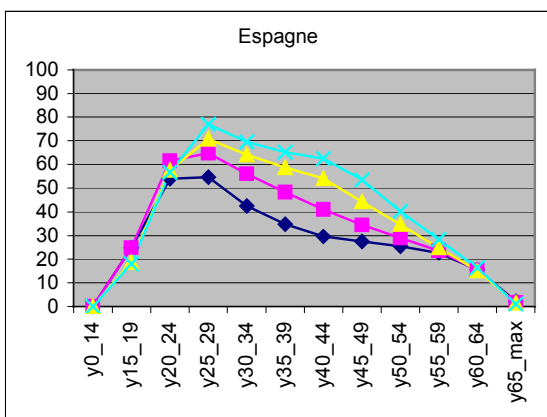
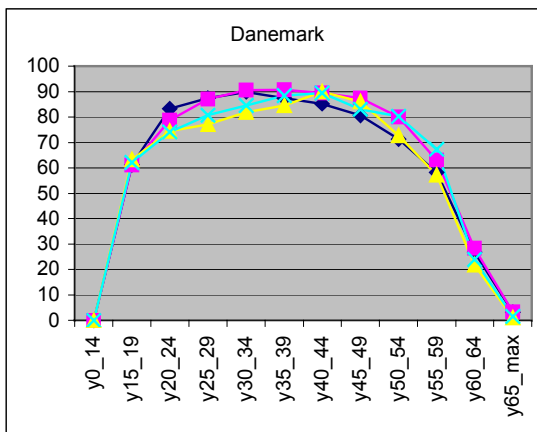
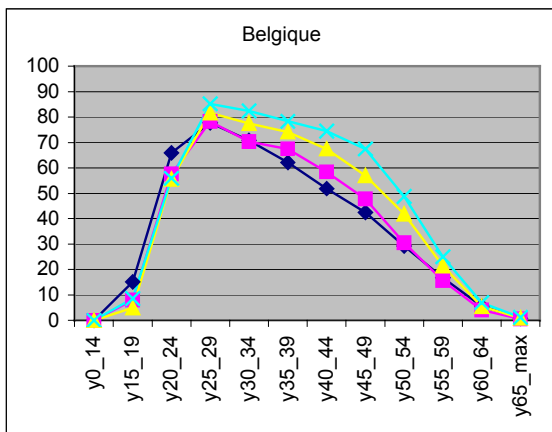
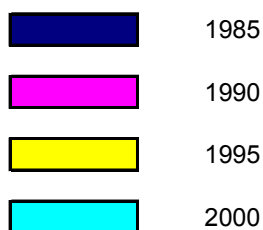


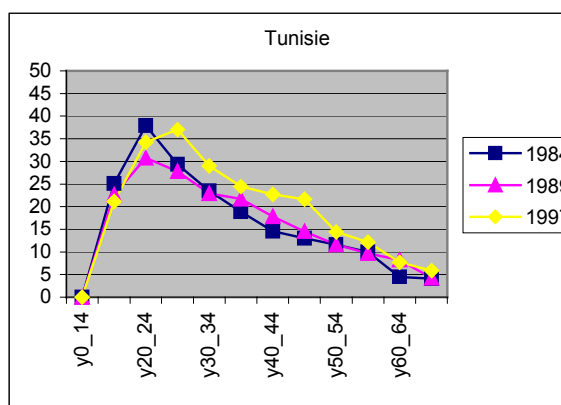
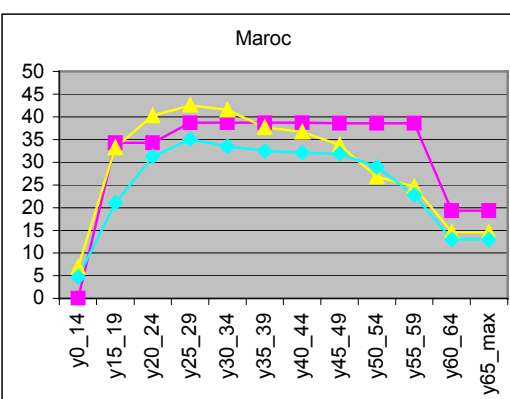
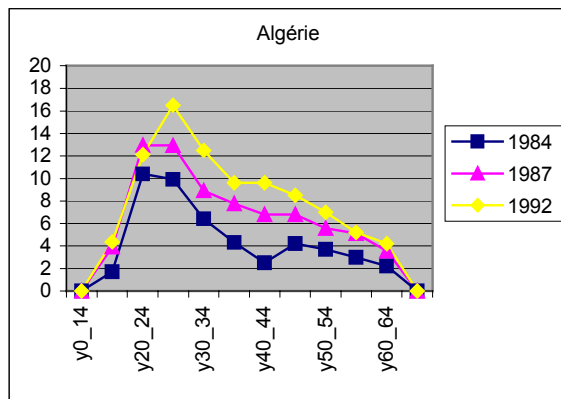
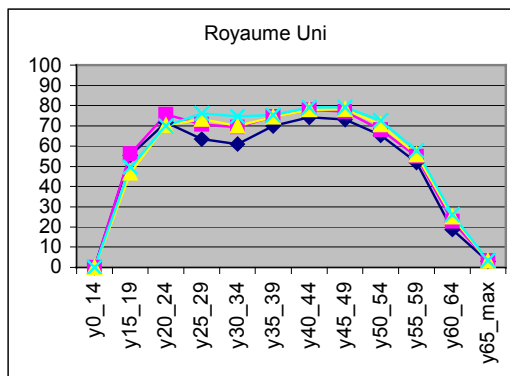
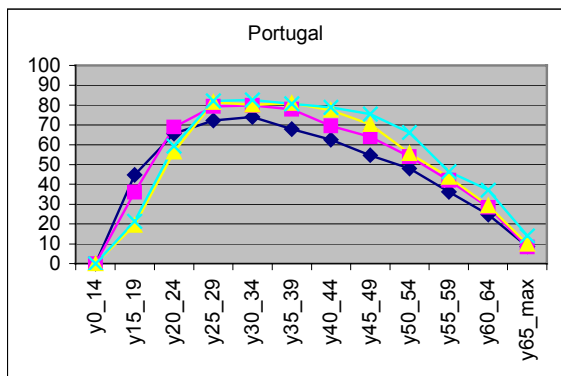
G2. Population féminine (15-64) selon le niveau d'instruction dans certain pays de l'UE et les pays du Maghreb (1990 et 2000)





G.3: Profile des taux d'activités féminines par classe d'âge dans les pays Européennes et les pays du Maghreb

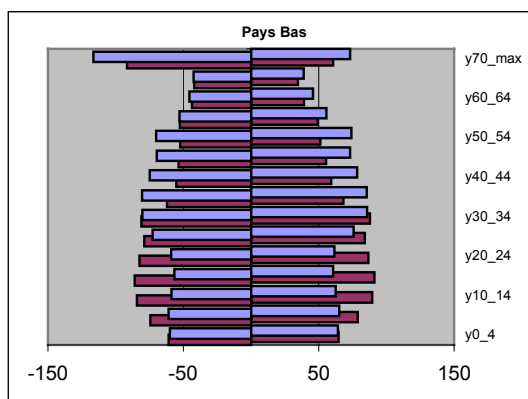
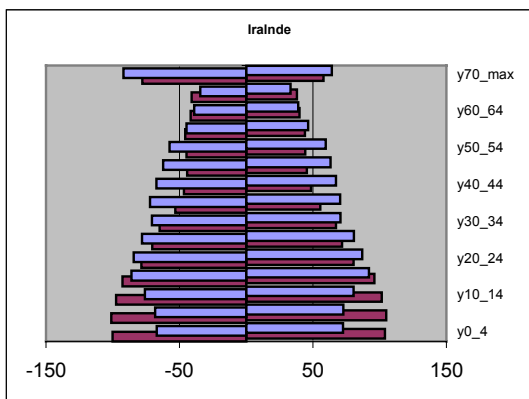
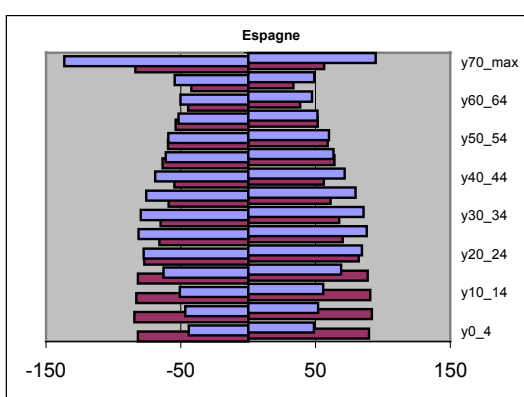
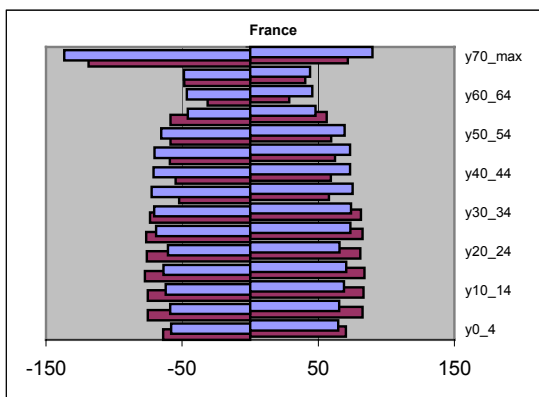
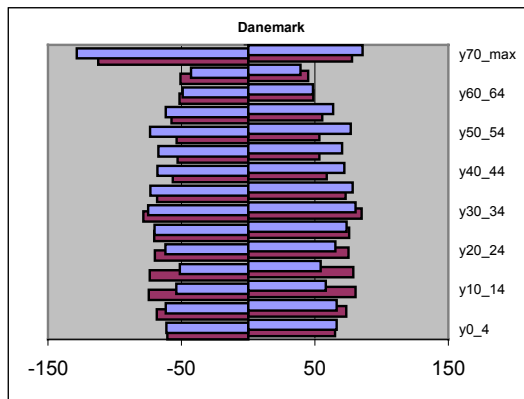
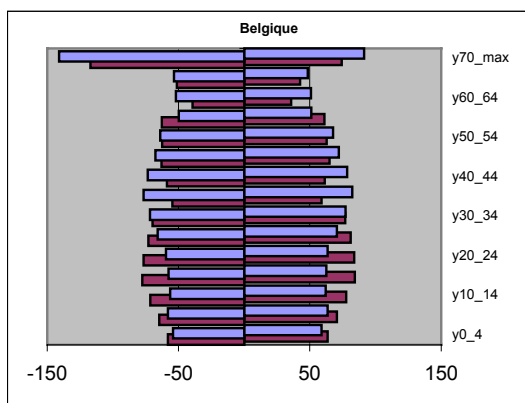


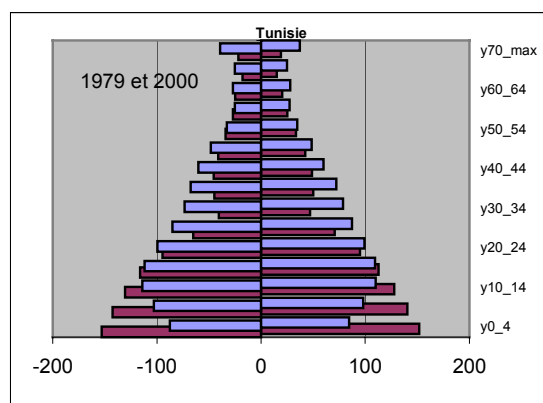
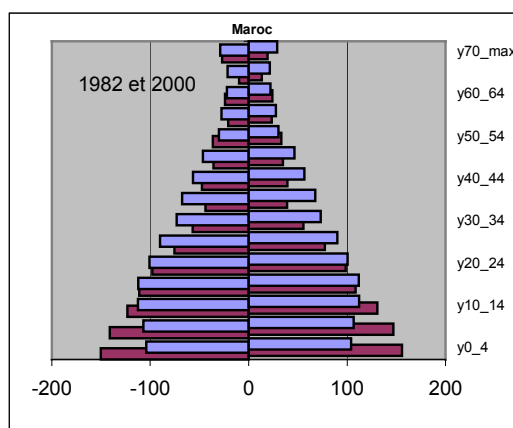
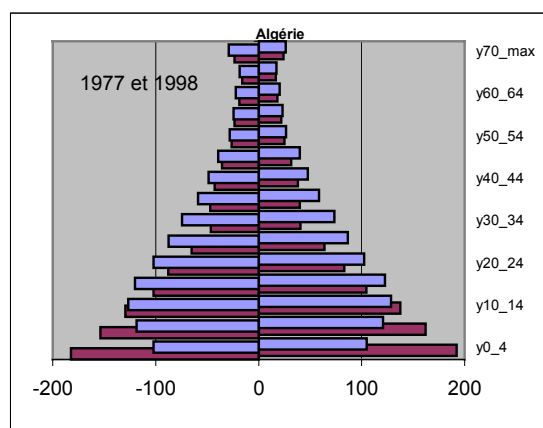
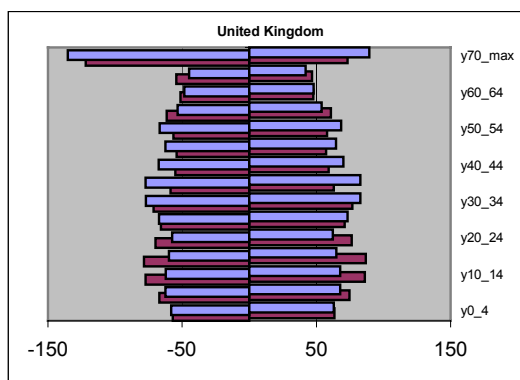
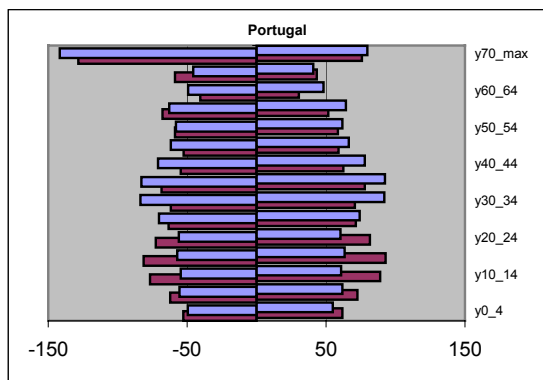


Maroc: taux d'activité pour grand groupes d'âge seulement en 1990

Sources: Pays EU, NewCronos
Pays Maghreb, Annuaire statistiques

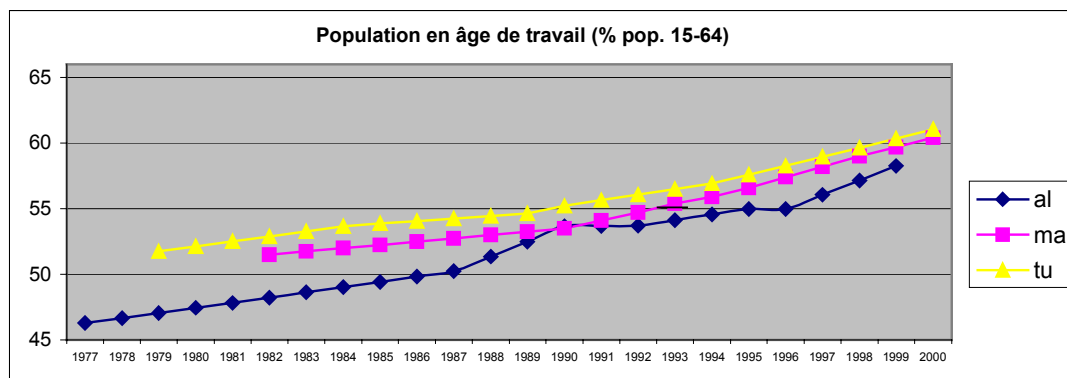
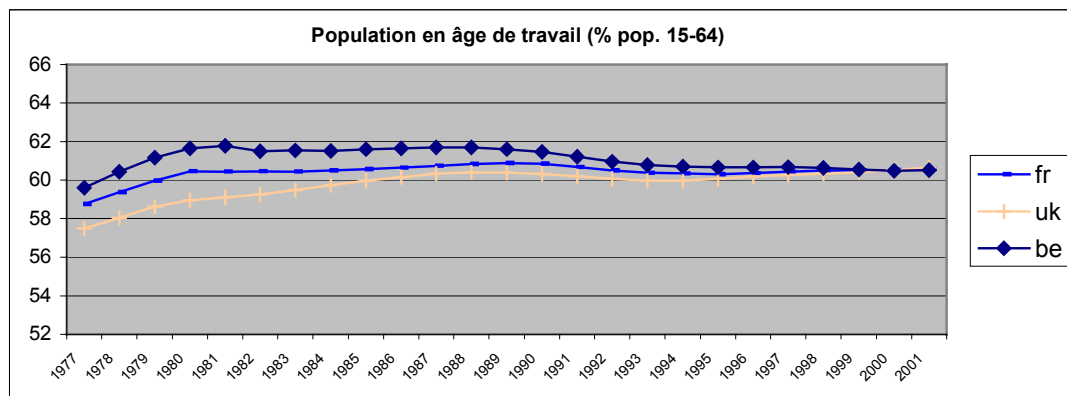
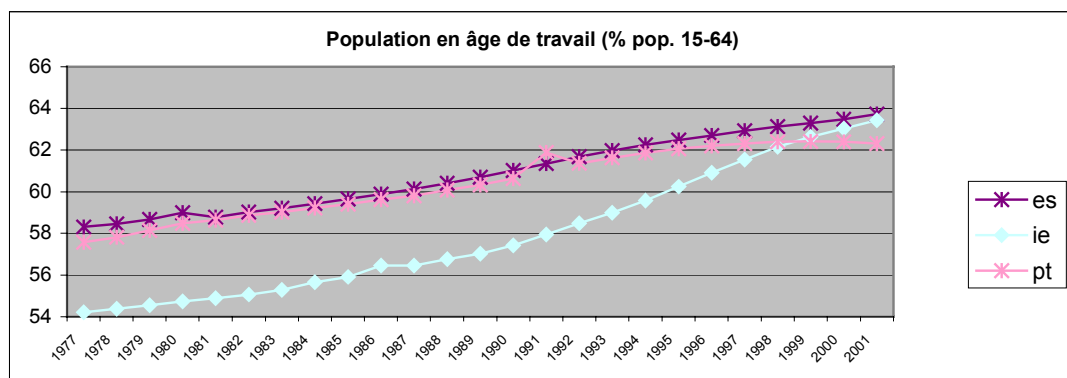
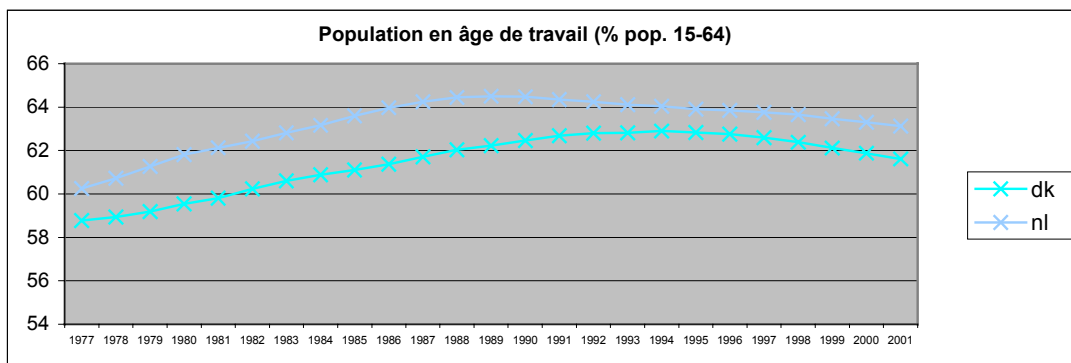
G4: Structure de la population par sexe et classe d'âge dans le pays EU et les pays du Maghreb





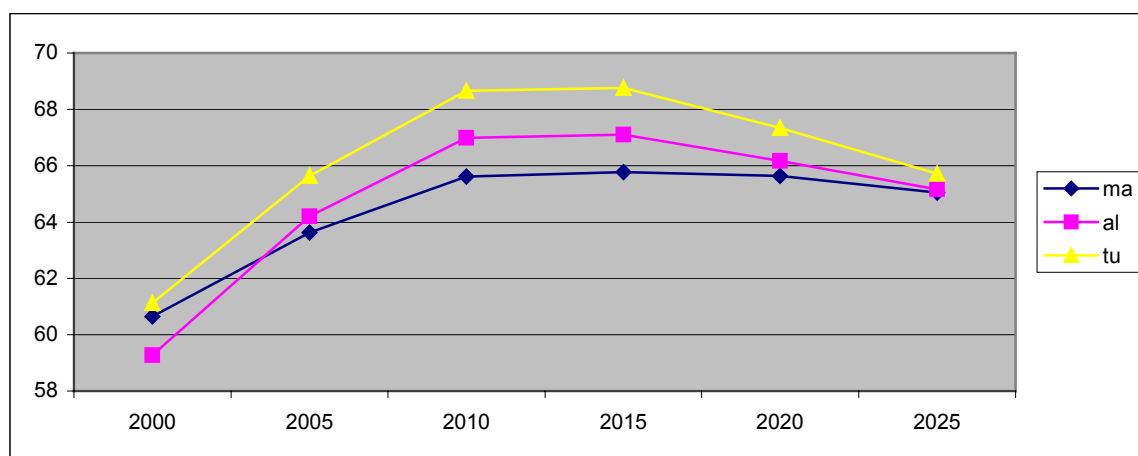
Source: Pays EU, NewCronos
 Algérie, R.G.P.H.
 Maroc, R.G.P.H. (1982), Estimation Direction de la Statistique (2000).
 Tunisie, Estimations INS.

G5: Évolution de la population en âge de travail dans les pays Européens et les pays du Maghreb



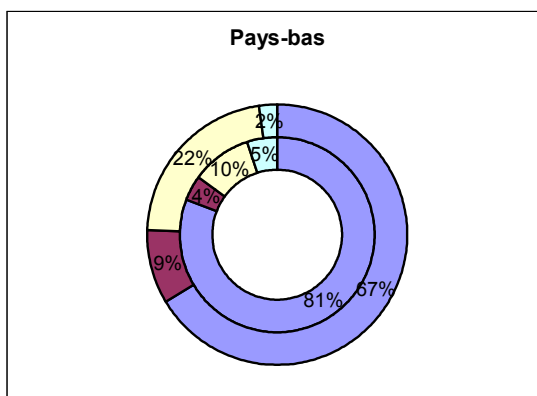
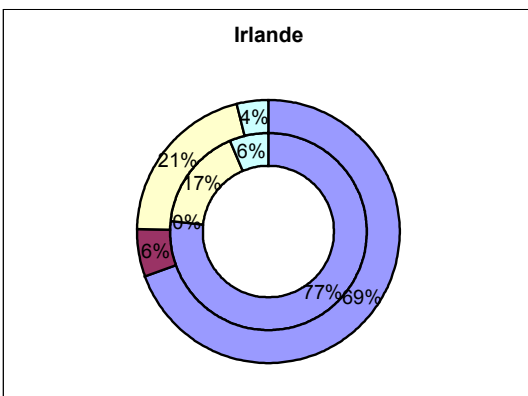
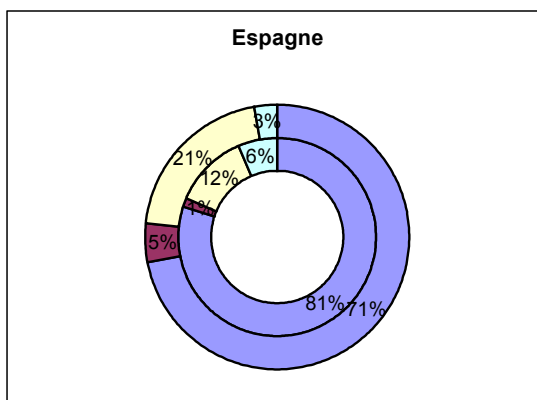
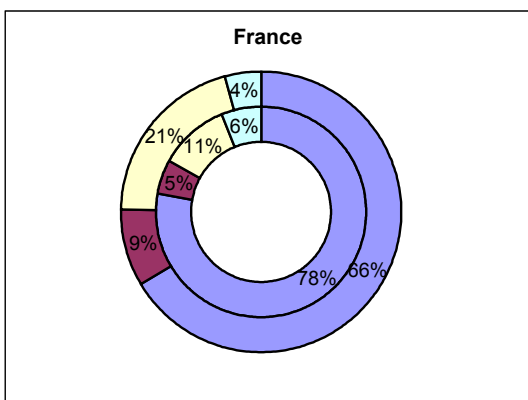
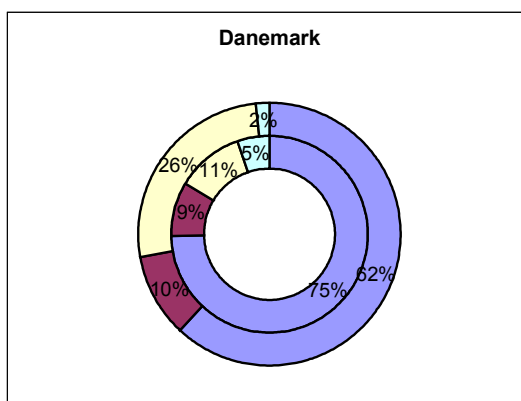
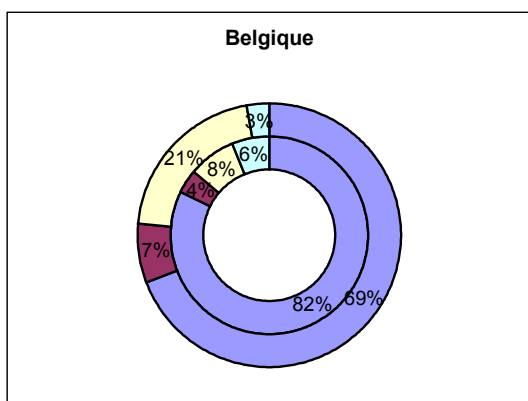
Sources: Pays EU, NewCronos
 Pays Maghreb, Annaires statistiques et interpolation des auteurs

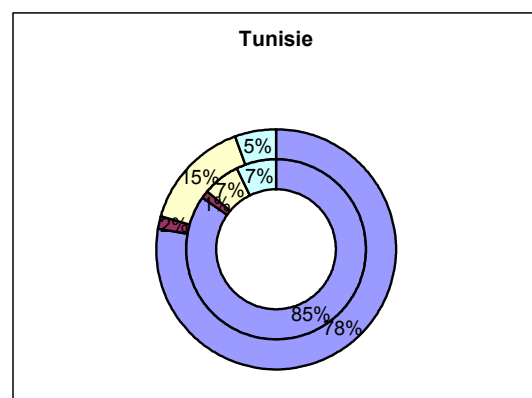
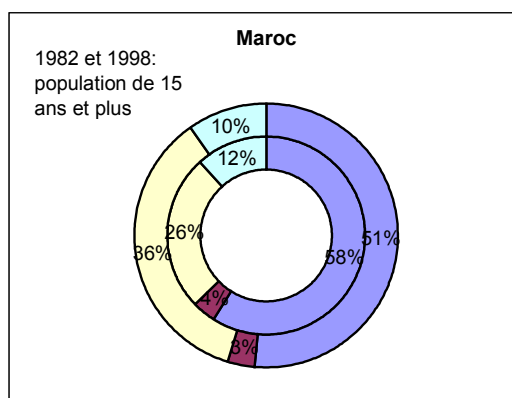
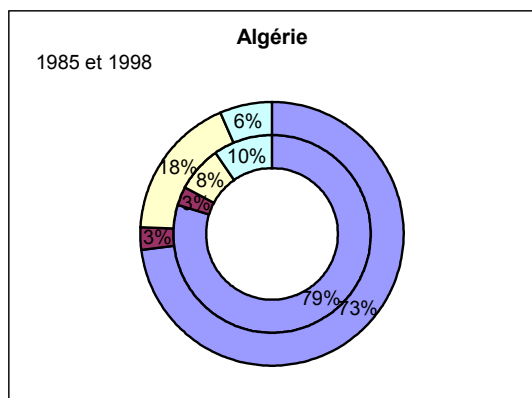
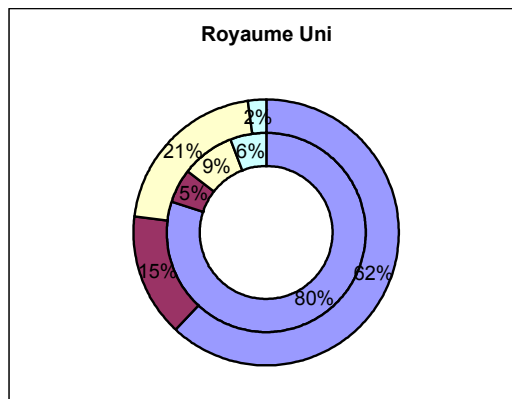
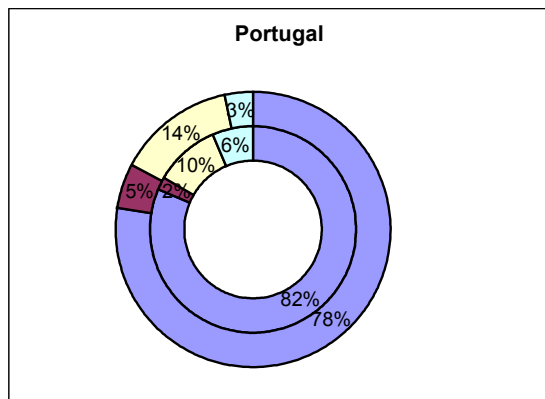
**G6: Évolution estimée de la population en âge de travail (15-64)
dans les pays du Maghreb**



Source: Estimations Courbage (2000)

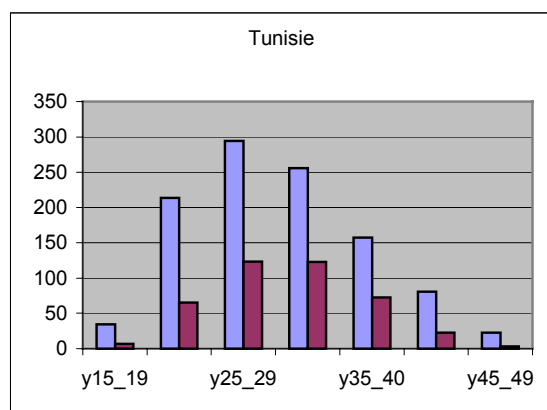
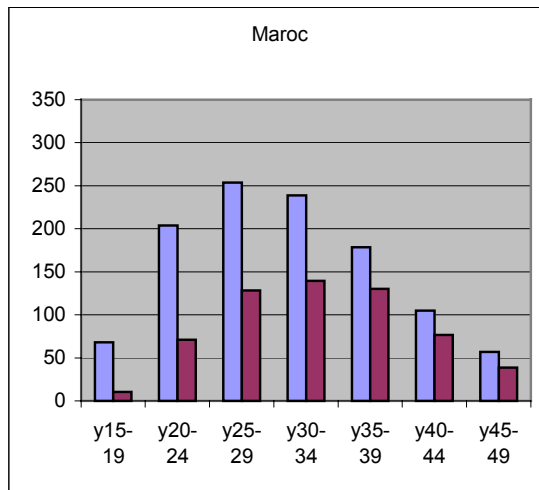
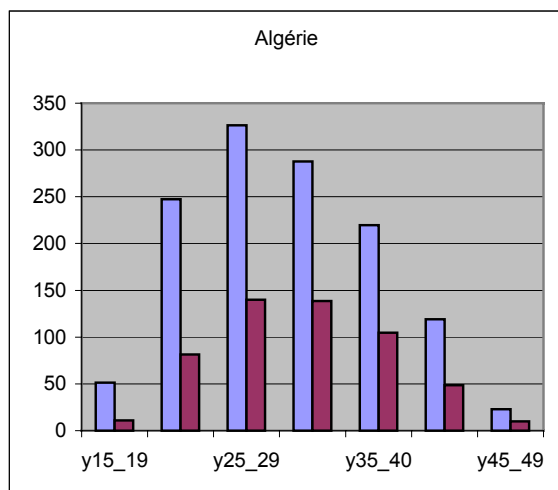
G7: Population féminine (25-59) selon l'état matrimonial dans le pays Européenne et les pays du Maghreb en 1980 (cercle interne) et en 2001 (cercle externe)



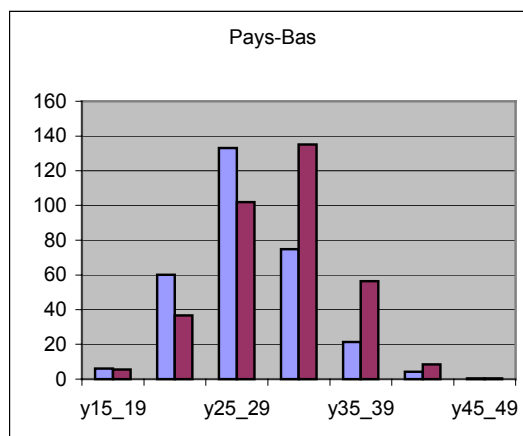
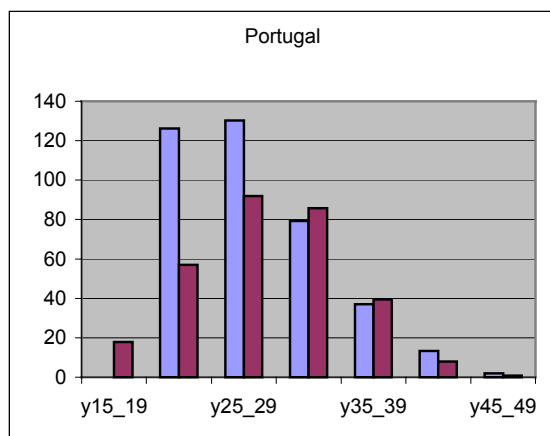


Source Pays EU, NewCronos
Pays Maghreb, Annuaire Statistiques

G8: TFG par classe d'âge dans les pays du Maghreb en Portugal et aux Pays bas



Sources: Pays EU, NewCronos
Pays Maghreb, Annuaire Statistiques



Tab. 1: Proportion des hommes et des femmes dans certaines professions en Europe, 2000

	BE	DK	FR	ES	NL	PT	UK
Hommes							
Personnel infirmier et enseignant	4.3	4.7	4.1	2.7	4.0	1.6	2.9
Ouvriers et employés non qualifiés	9.8	12.3	5.9	11.9	8.0	9.6	7.3
Personnel de vente	6.9	5.7	6.0	9.4	7.2	8.4	8.3
Employés de bureau	10.5	6.2	5.2	6.2	6.4	6.8	8.1
Conducteurs d'installations et de machines	19.7	19.6	22.4	24.9	16.1	30.7	19.6
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	9.6	9.2	15.8	14.4	9.8	12.2	11.8
Femmes							
Personnel infirmier et enseignant	17.2	14.1	11.2	9.1	13.0	5.6	11.5
Ouvriers et employés non qualifiés	12.1	12.6	10.5	18.4	9.6	19.2	8.3
Personnel de vente	17.1	25.6	20.8	22.1	20.7	18.8	23.8
Employés de bureau	23.0	17.2	24.0	15.9	19.4	13.2	26.0
Conducteurs d'installations et de machines	2.3	1.2	2.4	3.5	1.4	11.7	1.8
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	2.2	3.7	4.9	4.4	1.7	4.3	2.6

Tab. 2: Proportion des hommes et des femmes dans certaines professions en Algérie, 1996

	H	F
Employeurs	10.5%	6.1%
Autres indépendants	14.0%	6.5%
Cadres supérieurs	5.2%	13.3%
Cadre moyens	10.2%	25.4%
Employés	27.9%	19.8%
Ouvriers n/agricole	0.0%	0.0%
Manœuvres - Saisonniers	24.2%	25.6%
Personnel en Transition (1)	5.8%	1.4%
Non déclarés	1.3%	1.9%

Tab. 3: Proportion des hommes et des femmes dans certaines professions au Maroc, 2000

	H	F
- Membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises	1.3	0.3
- Cadres supérieurs et membres des professions libérales	1.2	1.1
- Cadres moyens	3.4	4.3
- Employés	8.0	6.4
- Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	9.7	1.4
- Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et		

travailleurs assimilés						15.6	5.9
- Ouvriers et manoeurs agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés)						25.5	55.0
- Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage						4.0	0.4
- Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs							
des petits métiers						14.5	10.7
- Professions mal désignées						0.0	0.0
Non déclaré						0.1	0.1

Tab. 4: Proportion des hommes et des femmes dans certaines professions en Tunisie, 1997

Hommes	
Agricult. et ouv.qualif.	15.7
Manouv.BTP/IND	12.9
Artis.ouv.batim.	8.1
Vendeur et ant.	6.7
Person. Des services	6.6
Manouv.des services	6.3
1.5 FEMMES	
Artis. Ouvr. d'art	28.9
Agricult. et ouv.qualif.	11.5
Employés de bureau	7.8
Manouv. des services	6.2
Manouv. Agricult.	5.5
Conducteur de machines	1.4